Revue de l'Enseignement Chrétien
Tome 8, No 46, Février 1875
http://www.liberius.net

AVENIR

DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

DEUXIÈME ARTICLE.

Je voudrais aujourd'hui parler de l'organisation à donner à mes efforts pour obtenir la meilleure loi possible sur l'Enseignement supérieur et en tirer le plus avantageux parti.

Mais, à mesure que je cherche à combiner les idées diverses qui se présentent à moi, bien des difficultés se présentent aussi. Où sera le noyau autour duquel se grouperont pour agir de concert les forces agglomérées des divers points de la France?

Reprenant ce qui a été dit dans notre premier article, nous conjurons, de la manière la plus instante, les chefs d'établissements chrétiens, auxquels notre *Revue* parvient, de nous dire s'ils pensent qu'une vaste association, basée sur les principes du *Syllabus* et les décrets du dernier Concile, n'est pas aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Si nous recevions un certain nombre d'adhésions, nous pourrions aviser aux moyens de préparer un congrès d'enseignement chrétien, afin de mettre en commun un plus grand nombre de lumières et arriver à des résultats positifs; là s'élaborerait la future organisation dont nous ne pouvons tracer ici que quelques linéaments.

On peut proposer sur le champ un but à notre action. Ne serait-il pas utile que tous les chefs d'enseignement secondaire

donnassent leur adhésion à une pétition qu'il serait indispensable d'adresser au plus tôt aux membres de l'Assemblée nationale et qui serait conçue en ces termes :

« Messieurs les Députés,

« Les Directeurs des Établissements catholiques d'instruction chrétienne, viennent vous demander la liberté des programmes des baccalauréats.

« Leur demande est basée sur plusieurs motifs dont ils se contentent d'indiquer les deux principaux :

« 1° L'impossibilité où des maîtres chrétiens se trouvent de donner à leurs élèves l'enseignement religieux convenable. En effet, il est impossible, dans l'état actuel des idées qui président aux examens du baccalauréat, de mettre dans les programmes, quoi que ce soit qui ait trait à un enseignement religieux positif, et les élèves qui aspirent à être reçus aux examens sont, en quelque sorte, forcés de laisser de côté, pendant les deux ou trois dernières années de leurs études classiques, tout développement des matières religieuses qu'on leur enseigne, et que, malgré eux, ils négligent, pour préparer leur succès devant les examinateurs universitaires. Nous demandons le droit de faire entrer l'instruction religieuse dans le programme du baccalauréat, tel que nous l'entendons.

« 2° Le désir de relever sérieusement le niveau des études. Un des derniers ministres de l'Instruction publique se plaignait, il y a trois ou quatre ans, au plus, de ce que, dans les lycées, on apprenait fort mal le français, très-peu de latin et presque pas de grec. Les chefs de la science formulent les mêmes plaintes pour d'autres branches de l'enseignement.

« Ne nous occupant que des maisons dont la responsabilité nous regarde, accordez-nous de pouvoir adop-

CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NEVERS.

Les conférences centrales établies par une lettre pastorale du 30 novembre 1873 se sont ouvertes à l'évêché le jeudi 15 janvier, en présence d'un nombreux clergé et des deux classes supérieures du grand séminaire. Le succès a dépassé toutes les espérances.

Avant de reprendre, en 1875, le cours de ces conférences, qui doivent encore rouler sur le même sujet — la grande erreur contemporaine, — il nous a paru utile de résumer les réponses qui ont été faites aux premières questions.

Le programme de 1874 comprenait cinq questions :

1° *Du libéralisme considéré dans son principe;*

2° *Du libéralisme dans ses rapports avec la constitution de l'Église;*

3° *Du libéralisme catholique dans ses rapports avec l'enseignement;*

4° *Du libéralisme catholique dans ses rapports avec la charité;*

5° *Du libéralisme considéré relativement à la question des rapports de l'Église et de l'État.*

La lecture des nombreux travaux manuscrits, les développements présentés dans les discussions orales ont occupé cinq séances : on n'a pu néanmoins étudier que les trois premières questions du programme.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

Du libéralisme catholique considéré dans son principe.

I

1° *Qu'est-ce que le libéralisme?*

La réponse à cette question offre de grandes difficultés, comme ont pu le constater tous ceux qui assistaient aux réunions de l'évêché, où chacun, pour ainsi dire, présentait, suivant le point

de vue où il se plaçait, une définition particulière. Cette difficulté provient de ce que le libéralisme n'est pas une erreur unique, mais une variété presque infinie d'opinions vagues et incertaines, lesquelles cependant s'appuient toutes sur la même base, ruineuse et fausse. C'est ce que, dans l'idiome contemporain, on est convenu d'appeler les *idées* MODERNES (!!!). Autre difficulté; le libéralisme est un Protée qui change perpétuellement de forme, suivant les besoins de la polémique et les nécessités du moment. Toutefois, en perçant les nuages dont il s'enveloppe et en dégageant des formes diverses ce qu'il y a de commun à tous les systèmes, on peut le définir : ***Un système qui, au nom de la liberté, prétend constituer l'indépendance de l'existence humaine dans l'ordre des intérêts temporels.***

Nous disons : ***Au nom de la liberté***, pour indiquer le point de départ et le trait d'union des diverses nuances du libéralisme que l'on peut classer, ce nous semble, dans ces trois catégories : *le libéralisme radical, le libéralisme modéré, le libéralisme catholique.* Ces trois systèmes ont, en effet, le même but; tous leurs partisans ont une prétention identique : rendre l'existence humaine indépendante, d'une indépendance plus ou moins absolue, dans l'ordre intellectuel, moral et social.

2° *Y a-t-il et peut-il y avoir un libéralisme catholique?*

En fait, il est malheureusement trop vrai que le libéralisme catholique existe. Nous pouvons même dire qu'il existe à l'état de secte, ayant ses chefs reconnus et obéis, ses adhérents fanatiques, ses organes avoués; secte d'autant plus dangereuse qu'à l'exemple du jansénisme, elle prétend ne pas être, qu'elle regarde même comme une injure la qualification qui lui en est donnée. Malgré toutes ces habiletés de conduite, le libéralisme catholique existe; il est comme tel signalé et condamné dans le *Syllabus*, dans des brefs et allocutions du Souverain-Pontife, dans des actes épiscopaux et dans des publications sérieuses où les idées qu'il professe sont mises à nu, ses procédés signalés, son influence funeste dévoilée.

En droit, le libéralisme catholique ne peut exister qu'au détriment de la royauté que Dieu a donnée à Jésus-Christ : ***Dabo tibi gentes hæreditatem tuam***, que Jésus-Christ a transmise à son Église : ***Sicut misit me vivens Pater et ego mitto vos.*** En niant cette royauté sociale de Notre-Seigneur, le libéralisme ruine l'économie providentielle de

ce monde, en vertu de laquelle l'ordre naturel, dans tous ses degrés, est soumis et subordonné à l'ordre surnaturel.

3° *Quel est le principe sur lequel s'appuie le système qui s'attribue ce nom?*

Le principe du libéralisme n'est autre que le premier article de la fameuse déclaration de 1682 (1) : l'indépendance absolue de l'ordre naturel. Cette prétendue indépendance constitue ce que l'on est convenu d'appeler *la liberté*, de telle sorte que c'est au nom de *la liberté* que l'on cherche à constituer à tous les degrés l'émancipation de l'existence humaine. Ce qui diversifie les différentes catégories de libéraux, c'est le degré d'indépendance qu'ils prétendent établir.

Les *radicaux* veulent une émancipation d'autant plus absolue que, suivant eux, l'ordre surnaturel n'existe pas : l'homme est le seul Dieu de ce monde.

Les *libéraux conservateurs ou modérés* ne veulent de l'émancipation que juste ce qu'il en faut pour ne pas compromettre leurs intérêts.

Les *libéraux catholiques* admettent — ils ne pourraient le nier sans être formellement hérétiques — l'existence des deux ordres, et même, théoriquement, la subordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel; mais ils pensent que dans la pratique, au moins aujourd'hui, il vaut mieux qu'il y ait séparation des deux ordres, sans ingérence du spirituel dans le temporel.

De l'application de cette fausse notion de la liberté résulte : dans l'ordre intellectuel, la liberté de penser; dans l'ordre religieux, la liberté de conscience; dans les relations extérieures, la liberté de tout faire, pourvu qu'il ne soit porté aucune atteinte aux droits d'autrui; et l'exercice de cette triple liberté constitue, aux yeux de tous les libéraux, l'organisation sociale la plus heureuse, la plus désirable.

4° *Examen et réfutation de ce principe.*

Ce principe ne tient compte ni des droits de Dieu sur la conscience des individus et des peuples, — ni des blessures faites à la nature de l'homme par suite de la déchéance originelle, — ni de la vraie notion de la liberté, — ni de la distinction entre l'ordre natu-

(1) Article Ier. « Dieu a accordé au B. Pierre, à ses successeurs les Vicaires de Jésus-Christ, et à l'Eglise la puissance sur les choses spirituelles qui concernent le salut, mais il ne leur a pas accordé de pouvoir sur les choses civiles et temporelles.... »

rel et l'ordre surnaturel, — ni de la subordination de celui-là à celui-ci, — ni, par conséquent, de la royauté inaliénable de Notre-Seigneur Jésus Christ et de l'Église. En un mot, le principe libéral est l'anéantissement de l'ordre divin de ce monde, ainsi que le démontre infailliblement le Pape dans son admirable Encyclique *Quanta cura ;* avertissement solennel donné à temps avec une prévoyance inspirée, et répété à contre-temps pendant les grondements de la tempête qu'il avait espéré prévenir, avec une énergie surhumaine.

II

1° *Quelles sont les analogies entre le libéralisme moderne et le gallicanisme ancien?*

Les analogies existent :

(*a*) Dans le principe : l'indépendance de l'ordre civil et temporel;

(*b*) Dans les procédés : ils consistent, de part et d'autre, à entraver, par des moyens légaux, l'épanouissement libre de la vie surnaturelle, à enchaîner la liberté de l'Église, principe et sauvegarde de toute vraie liberté;

(*c*) Dans les effets : l'un et les autres sapent par la base le principe de tout dévéloppement intellectuel et social, c'est-à-dire de toute civilisation, et provoquent ainsi le retour au paganisme.

2° *Quelles sont les différences?*

Elles peuvent se réduire à une seule : les gallicans proclament l'indépendance au profit de l'autorité césarienne; les libéraux la réclament au nom de la liberté plus ou moins démocratique.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

Du libéralisme dans ses rapports avec la constitution de l'Église.

I

1° *Quelle est la nature de la constitution donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Église?*

Le libéralisme n'a pu avoir la prétention de se dire catholique qu'en dénaturant la constitution donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Église; il était donc nécessaire, dans nos conférences, de rappeler ce que la saine théologie enseigne sur l'organisation donnée à l'Église par son divin fondateur.

L'Église a été constituée sous la forme d'une société visible et per-

manente, composée en premier lieu du Pontife romain, docteur infaillible, et chef ordinaire, immédiat, divinement institué de l'Église universelle, — puis d'une hiérarchie formée par les évêques et autres ministres inférieurs, — et enfin des fidèles soumis aux évêques et au Pontife romain, de qui les évêques quoique eux-mêmes d'institution divine, tiennent toute mission et juridiction.

2° *La constitution de l'Église est-elle essentiellement monarchique?*

La Sainte-Écriture, les monuments de l'histoire ecclésiastique, la tradition, les témoignages des Saints Pères, les décisions des Conciles, l'usage que les Souverains-Pontifes ont toujours fait de leur autorité suprême nous démontrent que le gouvernement de l'Église est une monarchie *pure*.

L'Église, en effet, est une société non-seulement présidée, mais gouvernée par un chef unique, suprême, possédant un pouvoir ordinaire et immédiat sur tous les sujets et chefs inférieurs; — par un chef indépendant auquel on peut appeler de tous les autres et duquel personne ne peut appeler.

Nous excluons à dessein les termes de monarchie absolue et de monarchie tempérée. Ces mots, empruntés à la terminologie des gouvernements politiques, ne sauraient en aucune façon être appliqués à la divine constitution de l'Église. L'habitude fâcheuse contractée par certains écrivains de négliger cette précaution, est en partie cause des difficultés soulevées, notamment au saint Concile du Vatican, sur toutes les questions fondamentales relatives à la divine constitution de l'Église. Ce danger, du reste, n'est pas particulier à la question présente; il s'étend en général à l'enseignement du dogme et de la morale, étrangement altéré par cette habitude d'employer dans l'exposition des vérités divines des locutions tirées de la philosophie ou de la politique, oubliant ce conseil de saint Paul à son disciple Timothée : « Évitez les profanes nouveautés de langage; conservez jusqu'à la forme des expressions sacrées et traditionnelles : *Formam habe sanorum verborum.* » (Ép. à Tim. ch. I, v. 13.)

3° *Comment la monarchie ecclésiastique est-elle préservée, même humainement, des excès possibles, par les institutions qui la complètent?*

(*a*) Par les saints Canons, qui maintiennent vivante la tradition des siècles catholiques et tracent comme par avance la voie à l'autorité.

(*b*) Par la vertu, la science, la distinction des personnages qui com-

posent l'aristocratie dans l'Église, et qui sont le conseil ordinaire du Souverain-Pontife.

(*c*) Par les sages lenteurs et les amples informations qui précèdent toute délibération suprême du Souverain-Pontife. A ce point de vue, même au sens humain, les Conciles ne jouissent-ils pas de la plus haute autorité morale? Quel secours pour les décisions du Pontife romain!

Un gouvernement monarchique qui s'appuie sur les règles traditionnelles, sur les lumières et l'expérience des hommes les plus vertueux, sur les conseils longtemps médités, n'est-il pas, même humainement, préservé de tout excès?

II

1° *Exposer en quelques mots les systèmes de quelques auteurs des XVII° et XVIII° siècles condamnés en leur temps — Marc-Antoine de Dominis, Richer... — qui dénaturaient la divine constitution de l'Église.*

Marc-Antoine de Dominis enseignait que la monarchie dans l'Église n'avait pas été instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais uniquement par l'ambition des Papes.

Richer soutenait que la puissance des clés a été donnée immédiatement par Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'Église: tout suffrage relèverait ainsi du suffrage du peuple qui en serait le dépositaire.

On sait ce que voulurent les jansénistes et les anciens gallicans.

2° *Exposer les doctrines de certains auteurs modernes, mises en avant à l'occasion du Concile, qui ne tendaient à rien moins qu'à introduire le parlementarisme dans l'Église.*

De nos jours, à l'occasion du Concile du Vatican, on a imaginé de faire dépendre le magistère suprême et infaillible du *nombre* et de la *valeur* des suffrages des évêques.

Cette théorie nouvelle renversait la constitution de l'Église, plaçant son autorité infaillible non dans la tête, mais dans les membres; non dans l'unité du principe établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais dans la *majorité*, fruit des combinaisons humaines. C'est le *parlementarisme* dans l'Église, et le surnaturel chassé par tous les agissements des assemblées profanes.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

Du libéralisme dans ses rapports avec l'enseignement.

I

1° *De l'école, et plus particulièrement de l'école primaire.* 2° *Ce qu'elle est d'après le droit naturel et d'après le droit chrétien.*

L'école en général, et plus particulièrement l'école primaire, est *l'extension de la famille.*

D'après le droit naturel, c'est-à-dire d'après le droit primitif, le pouvoir d'enseigner appartenait à celui-là seul qui représentait l'autorité de Dieu auprès de l'enfant, c'est-à-dire au père de famille, à la fois père et prêtre, et jouissant à ce double titre de l'autorité dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel. A lui seul donc appartenait le droit d'instruire et de faire instruire l'enfant, comme à lui seul appartenait, d'après les théologiens, le pouvoir d'appliquer, par un signe établi de Dieu, le remède du péché originel.

La loi mosaïque modifia pour les Juifs l'ordre primitif. Le sacerdoce, enlevé au père de famille, fut donné à la tribu de Lévi, et particulièrement à la famille d'Aaron. Dès ce moment apparaît une double autorité représentant celle de Dieu : l'autorité du père de famille dans l'ordre temporel, l'autorité du sacerdoce dans l'ordre surnaturel. Le père et le prêtre sont investis l'un et l'autre du droit d'instruire l'enfant. En dehors du peuple juif, le père de famille reste seul en possession du droit primitif.

L'avènement du christianisme constitue l'établissement du droit chrétien, création nouvelle, par laquelle Dieu confie à l'Église la suprême autorité d'enseignement; c'est-à-dire le pouvoir exclusif d'expliquer la révélation et tout ce qui s'y rapporte, et, comme conséquence, le pouvoir d'enseigner chrétiennement les lettres humaines, et, dans un État régulièrement organisé, de diriger tout autre enseignement. Dans cette organisation providentielle, le droit du père de famille n'est ni détruit ni même restreint par celui de l'Église :

Non eripit mortalia
Qui regna dat cœlestia.

Il reste entier, avec cette réserve que l'Église, représentant direc-

tement l'autorité surnaturelle de Dieu, possède le droit de surveillance dans l'intérêt des âmes et pour leur bien spirituel.

3° *Ce que le libéralisme veut faire de l'école.*

La prétention du libéralisme est de circonscrire le droit d'enseignement de l'Église dans les limites de l'ordre religieux, de lui fermer le domaine de l'ordre temporel, conséquemment de lui soustraire l'enseignement des lettres, des sciences, en un mot, de toute doctrine qui concerne l'existence temporelle de l'homme.

Cette prétention ne saurait prévaloir contre le magistère suprême confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Église. Dépositaire d'une autorité divine, l'Église ne pourra jamais aliéner ce droit divin, imprescriptible, supérieur à tout autre.

C'est là la *thèse.*

Quand, par le malheur des temps ou la violence des persécutions, l'Église sera privée de l'exercice de ce droit, elle subira forcément cette injustice, mais elle n'abdiquera pas.

4° *Montrer les funestes conséquences de ce principe.*

Ce système brisant l'union entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et violentant le droit des familles chrétiennes,

(*a*) Exile Dieu de la vie de l'enfant;

(*b*) Obscurcit l'œil de la conscience, en présentant une morale naturelle dont l'enfant ne comprend ni la base, ni la sanction, ni le terme;

(*c*) Amoindrit l'intelligence en la privant de la plus pure lumière, du stimulant le plus noble;

(*d*) Ouvre la porte à tous les désordres dans la vie sociale et politique.

II

5° *De l'enseignement secondaire et supérieur.*

Le but de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur est de former les classes dirigeantes de la société. Les conséquences les plus heureuses ou les plus funestes dépendent donc de l'esprit qui aura animé ce double enseignement. On peut affirmer que le rôle de l'enseignement secondaire et supérieur est plus pernicieux, quand cet enseignement est mal dirigé, que celui de l'enseignement primaire qui ne fait que suivre les tendances qui viennent d'en haut. Le premier épanouissement du dix-neuvième siècle avait

été catholique. La perversion est venue plus tard par l'enseignement supérieur; il a formé des professeurs qui ont répandu le rationalisme de leurs maîtres dans l'enseignement secondaire et primaire.

6° *Quelle est la liberté d'enseignement que les catholiques peuvent et doivent demander ?*

On a fait remarquer tout ce qu'il y avait de faux et de dangereux pour l'Église dans le système de ceux qui demandent la liberté pour tous sans exception : liberté pour le mal comme pour le bien, pour l'erreur comme pour la vérité, pour les libres-penseurs comme pour les catholiques. Ces erreurs sont condamnées par le *Syllabus*, et il n'est pas permis de se réfugier dans un quasi-contrat en vertu duquel, ne demandant la liberté que pour les catholiques, on s'engagerait néanmoins tacitement à l'accorder aux autres.

La question se réduit à ces deux points principaux, qui peuvent servir de base aux réclamations des catholiques sur la liberté de l'enseignement.

I. Réclamer, non comme une concession ou un privilége, mais comme la reconnaissance d'un droit supérieur et primordial, la liberté pour l'Église et pour les pères de familles catholiques de constituer des corporations enseignantes; de fonder des universités libres : l'État, qui s'est engagé par le Concordat à faire respecter la liberté du culte catholique, doit à cette liberté de l'Église sa protection et son assistance.

II. Ne rien négliger pour obtenir graduellement la suppression de l'enseignement officiel, qui, dans la situation actuelle, ne peut être qu'un enseignement *athée*, aussi nuisible, par conséquent, aux intétérêts de la vraie science qu'à la prospérité de la religion. — Si, comme il n'est que trop à craindre, il n'y a pas d'espoir d'assurer législativement ce résultat, que l'on obtienne du moins l'indépendance complète de l'enseignement libre, par rapport à l'enseignement officiel, de telle manière que les professeurs des universités libres ne soient pas assujettis à présenter des brevets par l'Université d'État, et que les élèves qui fréquenteront ces établissements jouissent des mêmes faveurs que les autres.

L'idée de demander l'établissement de jurys mixtes dans l'enseignement doit être rejetée comme contraire à l'esprit et aux traditions de l'Église. — Le Souverain Pontife a condamné ce principe en con-

damnant l'établissement des écoles mixtes que certains évêques d'Irlande avaient cru pouvoir accepter. Il vaut infiniment mieux pour les catholiques succomber, purs de toute défection, que de chercher le salut dans des alliances sans dignité, dans des compromis sans honneur, qui n'aboutissent qu'à amoindrir l'influence de l'Église.

Nevers, le 6 janvier 1875, en la fête de la Manifestation du Verbe incarné.

† THOMAS-CASIMIR,
Évêque de Nevers.

N. B. A l'occasion de ces conclusions auxquelles nous adhérons de tout cœur, nos amis se sont demandés s'il nous était permis dès lors de réclamer devant la Chambre, et bientôt devant les Chambres, la liberté d'enseignement pour l'Eglise, autrement que comme « la reconnaissance d'un droit supérieur et primordial ».

Nous répondrons que, comme catholiques, nous avons le devoir de poser la question catholiquement, et selon toute la vérité. Mais pour les discussions devant une Chambre *incroyante*, — et la majorité de notre Chambre est composée d'athées, — de libres-penseurs, — de protestants, — et de catholiques libéraux qui se séparent des enseignements de l'Eglise en ce qui concerne le *Syllabus*, — devant cette souveraineté qui n'a pas la foi, nous pouvons agir comme les religieux de la Merci qui rachetaient avec de l'or ceux dont la liberté cependant était « un droit primordial et supérieur ».

En cela nous sommes fidèles à la parole pontificale qui, ces jours derniers, comme nous le citons plus haut, proclamait une nouvelle condamnation du catholicisme libéral dans les termes suivants. « Quand je dis réclamer la liberté de l'enseignement, j'entends la réclamer non comme un principe, ce que je n'admets pas, mais comme une vraie nécessité. »

La rédaction.

LA MORT DE ROLAND.

MYSTÈRE HÉROIQUE,

Composé, d'après la chanson de Geste,

A L'USAGE DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET DE PATRONAGE.

(Suite et fin.)

QUATRIÈME TABLEAU.

Au camp de Charlemagne. (Comme au deuxième tableau.

LE CHŒUR DES CHEVALIERS FRANÇAIS.

De grand matin l'empereur s'est levé,
Il a ouï la messe et les matines.
Sur l'herbe verte Charle est devant sa tente.
De Ganelon il attend les nouvelles
Et le tribut du grand pays d'Espagne.
Voici que Gane arrive au campement.

GANE.

Sire Empereur, soyez béni de Dieu!
Je vous apporte les clefs de Saragosse.
Je vous amène aussi de grands trésors,
Et vingt otages; faites-les bien garder!
Au roi païen, sire, vous pouvez croire:
Vous ne verrez ce premier mois passer
Sans qu'il vous suive au royaume de France.
Il recevra la foi que vous gardez.
A deux mains jointes sera votre vassal,
Tiendra de vous le royaume d'Espagne.

CHARLEMAGNE.

Rendons-en grâce à Dieu le tout-puissant!
Bien avez fait; en aurez grand profit.

LE CHŒUR.

Mille clairons sonnent parmi l'armée;
On deshéberge; on charge les sommiers.
Vers douce France nous allons cheminer.

CHARLEMAGNE.

Seigneurs barons, dans les monts Pyrénées,
Voyez les ports et les étroits passages.
Qui nommez-vous pour l'arrière-garde?

GANE.

Qui je choisis: c'est Roland, mon filâtre.
N'avez baron d'un aussi grand courage.

CHARLEMAGNE.

Ah, Ganelon! vous êtes un vrai diable!
Mortelle rage au cœur vous est entrée.
A l'avant-garde qui sera devant moi?

GANE.

A l'avant-garde? Ogier d'Ardenne-mark.
N'avez baron qui mieux que lui la fasse.

ROLAND.

Sire parâtre, je vous dois bien aimer;
Vous m'avez fait donner l'arrière-garde.
Le roi qui tient la France, n'y perdra,
Que je le sache, palefroi ni mulet,
Ni destrier qui puisse chevaucher;
Il n'y perdra ni roussin, ni sommier,
Qui n'aient été vendus cher à l'épée.

GANE.

Vous dites vrai, Roland; je le sais bien.

ROLAND.

Traître, méchant et de mauvaise race,
Tu croyais bien que le gant me cherrait,
Comme te fit le bâton devant Charles!
Droit Empereur, Charles de douce France,
Donnez-moi l'arc que vous tenez au poing :
Ils ne pourront, certes, me reprocher
De la laisser tomber, comme fit Gane
Quand il reçut le bâton dans sa main.

LE CHŒUR.

De l'empereur le front se rembrunit.
Il tient sa barbe et détord sa moustache.
Il ne peut pas s'empêcher de pleurer.

NAYME.

Sire Empereur, vous l'avez entendu.
Le preux Roland, il est fort irrité!
L'arrière-garde est assignée à lui ;
Nul des barons ne lâchera jamais.
Donnez-lui l'arc que vous avez tendu,
Et trouvez-lui des gens qui l'aident bien.

CHARLEMAGNE.

Recevez l'arc, Roland.

ROLAND.

Sire, merci.

CHARLEMAGNE.

Mon beau neveu, sachez qu'auprès de vous
Je veux laisser la moitié de l'armée;
Retenez-la, car c'est votre salut.

ROLAND.

Sire Empereur, non, je n'en ferai rien
Dieu me confonde, si je déments ma race!
Je retiendrai vingt mille Français braves;

Passez les monts en toute sûreté ;
De mon vivant ne craignez aucun homme.

(Ici l'empereur doit partir avec sa suite.)

LE CHŒUR.

Les chevaliers se choisiront entre eux.

TURPIN.

Par ma tête, j'irai.

GAUTIER DE LUZ.

Je le suivrai :
Je suis son homme : je ne dois lui faillir.

ROLAND (*à Gautier*).

Vous prendrez mille de nos Français de France ;
Occuperez les hauteurs et les gorges.
Que l'Empereur n'y perde aucun des siens.

GAUTIER.

Je le dois bien faire pour vous, Roland.

LE CHŒUR DES CHEVALIERS FRANÇAIS.

Autour de nous résonnent des clairons.
Grand est le bruit.

OLIVIER.

Ami Roland, je crois
Que nous aurons bataille des païens.
Avant le soir.

ROLAND.

Eh ! que Dieu nous l'octroie !
Pour notre roi, il faut tenir ici.
Pour son seigneur on doit souffrir détresse,
Faut endurer, et grand chaud et grand froid,
Dut-on y perdre et du cuir et du poil !

Que chacun pense à frapper de grands coups;
Que contre nous on ne chansonne pas!
Payens ont tort, chrétiens ont le bon droit
Jamais de moi n'aurez mauvais exemple.

LE CHŒUR.

Sire Olivier est monté sur un pic
D'où il voit bien le royaume d'Espagne.
A droite, à gauche, il regarde partout
Et en lui-même il en est tout troublé.

OLIVIER.

Quelle rumeur j'entends venir d'Espagne!
Tant de hauberts, de casques flamboyants!
Pour nos Français voici grande tourmente!
Il le savait, le traître et félon Gane,
Quand devant Charle il nous a désignés.
Il le savait.

ROLAND.

Taisez-vous, Olivier :
C'est mon parâtre : n'en sonnez plus un mot.

OLIVIER.

Sire Roland, j'ai vu tant de païens!
Mais je n'ai pu compter les bataillons;
Tant y en a que je n'en sais le nombre!
Homme jamais n'en vit plus sur la terre.
Là, devant nous, ils sont bien cent mille hommes,
Casques lacés, vêtus de blancs hauberts,
Lances en l'air, les épieux bruns luisants.
Bataille aurez comme il n'en fut jamais.
Seigneurs français, Dieu vous donne courage!
Tenez au champ, pour n'être pas vaincus.

LE CHŒUR.

Nous y tiendrons. Maudit soit qui s'enfuit!
Pour y mourir pas un ne vous faudra.

OLIVIER.

Ces Sarrazins ont une grande force ;
De nos Français me semble avoir bien peu.
Ami Roland, sonnez de votre cor.
Charle entendra, ramènera l'armée.

ROLAND.

Sire Olivier, je ferais comme un fou.
En douce France je perdrais mon renom.
Je frapperai grands coups de Durendal ;
L'acier sera sanglant jusqu'à la garde.
Pour leur malheur les païens sont aux gorges.
Je vous l'assure : tous sont jugés à mort.

OLIVIER.

Ami Roland, sonnez de votre cor.
Charle entendra, ramènera l'armée ;
Avec ses preux le roi nous secourra.

ROLAND.

A Dieu ne plaise, ami, que mes parents
Puissent jamais être blâmés pour moi,
Et douce France tomber en déshonneur.
Je frapperai fort avec Durendal,
Ma bonne épée que j'ai ceinte au côté.
Vous en verrez la lame ensanglantée.
Les païens sont rassemblés pour leur perte.
Je vous l'assure, tous sont livrés à mort.

OLIVIER.

Ami Roland, sonnez de votre cor.
Charle entendra, qui passe aux défilés.
Je vous l'assure : les Français reviendront.

ROLAND.

Ne plaise à Dieu, compagnon Olivier,

Qu'homme vivant puisse dire jamais
Que j'ai sonné mon cor pour des païens !
Non ! mes parents n'auront pas ce reproche.
Quand je serai dans la grande bataille,
Je frapperai mille sept cents bons coups;
De Durendal l'acier sera sanglant.
Français sont bons ; ils frapperont en braves.
N'échapperont les païens à la mort.

OLIVIER.

Je ne sais pas quel serait le reproche.
Je les ai vus, les Sarrazins d'Espagne.
En sont couverts et les monts et les vaux,
Et les coteaux et les plaines entières,
Grande est l'armée de la gent étrangère.
Nous n'y avons qu'une petite troupe.

ROLAND

S'ils sont nombreux, mon courage en grandit.
Ne plaise à Dieu ni à ses très-saints anges,
Que, pour moi, France y perde son renom !
Mieux vaut mourir qu'être déshonoré.
Plus nous frappons, plus l'empereur nous aime !

LE CHŒUR

Roland est brave et Olivier est sage,
Ils ont tous deux un merveilleux courage :
Dès qu'ils seront à cheval et en armes,
Les nobles preux, tous deux préféreront
Plutôt mourir qu'esquiver la bataille.
Ils sont vaillants et leurs paroles fières...
Les Sarrazins chevauchent avec rage.

OLIVIER

Mon compagnon, Roland, voyez un peu
Les voici près ; Charle est trop loin de nous,
Sonner du cor tantôt vous ne daignâtes.

Charle y serait, nous n'aurions nul dommage.
Voyez là-haut, vers les gorges d'Espagne :
C'est une triste arrière-garde à voir!
Qui l'aura faite, il n'en fera plus d'autre.

ROLAND

Ne dites plus ces paroles outrées.
Maudit celui dont le cœur devient lâche.
Nous tiendrons pied fortement sur la place.
De nous viendront les coups et la bataille.
Notre empereur nous laissa des Français,
Il en fit mettre à part ces vingt mille hommes;
A son escient, il n'y a pas un lâche.
Pour son seigneur, on doit souffrir grands maux,
Tout endurer, et grands froids et grands chauds.
On doit y perdre et son sang et sa chair.
Va de ta lance et moi de Durendal,
Que me donna le roi, ma bonne épée;
Et, si je meurs, qui l'aura pourra dire
Que cette épée fut à un noble preux.

LE CHŒUR

Quand Roland voit qu'il y aura bataille,
Il se fait fier plus que tigre ou lion
Il est armé. Que ses armes lui siéent!
Le baron va tenant son fort épieu,
Contre le ciel le fer en est tourné,
Un gonfalon tout blanc lacé en haut.
Les franges d'or lui battent jusqu'aux mains.
Noble est son corps; son front clair et riant.
Vers les païens comme il regarde fier,
Vers les Français d'un œil modeste et doux!
Roland, vous êtes le garant des Français!

ROLAND

Seigneurs barons, partons d'un pas tranquille.
Ces Sarrazins vont chercher grand martyre.

Nous en aurons un bel et bon butin.
Nul roi de France en eut mais un si riche.

OLIVIER

Mon compagnon, pourquoi donc parlerai-je?
Vous n'avez pas daigné sonner du cor.
De l'empereur vous n'avez pas l'appui.
Ce n'est sa faute; il n'en sait mot, le brave!
Ceux qui sont loin ne sont pas à blâmer.
Chevauchez donc de toute votre force,
Seigneurs barons; tenez-vous ferme au champ.
Au nom de Dieu, soyez bien décidés
A recevoir et donner de grands coups
N'oublions pas la devise de Charles!

TOUS LES FRANÇAIS

Monjoye!

ROLAND

Ami, vous le savez très-bien
Que Ganelon hier nous a tous vendus.
Il a reçu de l'or et de l'argent.
Notre empereur nous devrait bien venger.
Le roi Marsile a de nous fait marché,
Mais il sera payé par nos épées.

LE CHŒUR

L'archevêque Turpin
Gravit le tertre pour parler aux Français.

TURPIM

Seigneurs barons, Charle ici nous laissa.
Pour notre roi, nous devons bien mourir.
La chrétienté aidez à soutenir.
Bataille aurez, tous vous en êtes sûrs,
Car de vos yeux, vous voyez les païens.
Dites vos fautes; demandez grâce à Dieu.

Vous absoudrai pour vos âmes guérir.
Si vous mourez, vous serez saints martyrs ;
Siéges aurez en haut du paradis.

TOUS LES FRANÇAIS

(Agenouillés.)

Meâ culpâ !

TURPIN

Seigneurs, au nom de Dieu,
Je vous absous de vos fautes passées ;
Pour pénitence, j'enjoins de bien frapper.
Soyez bénis !

TOUS LES FRANÇAIS

Montjoye et Saint-Denis !

CINQUIÈME TABLEAU.

Au campement de Charlemagne, en France.

LE CHŒUR.

Les douze pairs sont restés en Espagne ;
Vingt mille Francs sont en leur compagnie.
Notre empereur retourne vers la France,
Sous son manteau cachant sa contenance.

NAYME.

Quelle pensée vous pèse sur le cœur?

CHARLEMAGNE.

Le demander est me faire un outrage.
J'ai si grand deuil, ne puis ne pas gémir :
Par Ganelon France sera détruite.
La nuit en songe un ange me fit voir
Qu'entre mes mains Gane brisait ma lance.
Il fit choisir pour l'arrière Roland;
Je l'ai laissé sur la terre étrangère,
Si je le perds, je n'aurai son pareil.

LE CHŒUR.

Notre empereur ne peut ne pas pleurer.
Charle le Magne en pleure et se tourmente.
Tous les Français en ont grande tendresse
Et une peur étrange pour Roland.
Mais à quoi bon? Il ne peut les aider.
S'ils ont bataille, ils sont trop loin de nous.
Gane leur a rendu mauvais service.
J'entends sonner le cor du preux Roland.

CHARLEMAGNE.

Je le connais! nos hommes ont bataille!

GANE.

D'autre que vous ça paraîtrait mensonge.

CHARLEMAGNE.

J'entends encore.

NAYME.

Et nous l'entendons tous.

CHARLEMAGNE.

Il ne corna jamais qu'en combattant!

GANE.

Il n'y a pas de bataille a présent.
Vous êtes vieux, et vous êtes tout blanc;
Par tels discours vous semblez un enfant.
Vous connaissez tout l'orgueil de Roland.
C'est merveilleux que Dieu le souffre tant!
Il a pris Noples et sans votre agrément :
Les Sarrazins sortirent de dedans
Et combattirent contre le preux Roland.
Il fit après laver le pré du sang
Pour que plus rien ne restât apparent.
Pour un seul lièvre il corne un jour durant.
Avec ses pairs il sonne en plaisantant.
Qui oserait le provoquer au champ?
Chevauchez donc, pourquoi s'arrêter tant?
Terre-major est encore loin devant.

CHARLEMAGNE.

Entendez-vous? le cor a longue haleine.

NAYME.

N'en doutez plus : Roland est en détresse!
Bataille y a! Celui-ci qui voulait
Vous le cacher, il l'a trahi, c'est sûr!

Armez-vous donc; criez votre devise
Et secourez votre noble famille :
Vous oyez bien que Roland se désole.

CHARLEMAGNE.

Sonnez les cors, tous les cors de l'armée.
Et retournons vers les gorges d'Espagne.

LE CHŒUR.

Si nous voyions Roland avant qu'il meure,
Comme avec lui donnerions de grands coups!

NAYME.

Voici venir un chevalier blessé.

LE CHŒUR.

C'est le preux Gille, un homme de Roland.
Il peut à peine se tenir sur les pieds.

CHARLEMAGNE.

Gille, auriez-vous abandonné Roland?
Dites-moi tôt ce que fait mon neveu?
Que font les preux que j'ai laissés aux gorges?
Les Sarrazins les ont-ils attaqués?
J'ai entendu le cor de mon neveu.
Il vit encore. Sans doute il est blessé.
Marsile avait de nombreux bataillons,
Et les Français étaient si peu nombreux?

GILLE.

Gane a trahi les Français en Espagne.
Qu'il soit maudit avec toute sa race!
Mais la fatigue et la douleur m'accablent.
Elles sont graves les blessures que j'ai.
A Roncevaux, j'ai perdu la main droite.
Mon bon cheval est mort sur le chemin
Et j'ai couru pour venir jusqu'à vous.

Donnez du vin pour me rendre des forces;
Avec de l'eau faites laver mes plaies;
Car elles brûlent mon corps comme le feu.

CHARLEMAGNE.

Nayme le duc, lavez les plaies de Gille,
Et donnez-lui du vin de ma cuisine.
Approche ici, chef de mes gens, Bégon,
Tu vas saisir le traître Ganelon.
Bien me le garde ainsi comme un félon,
Qui a trahi et vendu ma maison.

BÉGON.

Il sera fait comme vous ordonnez.
Je vais lui mettre au cou un gros collier,
Il restera comme un ours enchaîné
Jusques il soit par les Français jugé.

CHARLEMAGNE.

Tous les Français sont anxieux d'apprendre
Comment Marsile a attaqué les nôtres.
Raconte le pendant qu'ils se préparent.

GILLE.

Douze païens avaient fait le serment
De tuer Roland et tous les pairs de France.
Mais tous les douze ont péri dès l'abord.
Et quand ils eurent succombé, l'avant-garde
Des Sarrazins a fui devant les nôtres.
Les Français vont par le champ de bataille,
Chacun recherche avec amour les siens,
Et tendrement pleure sur ses parents.
Tant de Français ont perdu leur jeunesse,
Ne reverront leurs mères ni leurs femmes,
Ni ceux de France attendant au passage.

CHARLEMAGNE.

Les Français ont vaillamment combattu
En repoussant l'avant-garde ennemie.
Pour de tels coups j'aime nos chevaliers.

GILLE.

Mais à quoi bon? Tant qu'ils se reposaient,
Surgit Marsile avec sa grande armée.
Marsile vient le long d'une vallée
Avec le gros des païens réunis,
Qu'il a rangés entre vingt bataillons.
On voit briller les casques gemmés d'or,
Les bons écus, les cuirasses brodées.
Mille clairons y ont sonné la charge,
Grand est le bruit par toute la contrée.
« Frère Olivier, mon ami, dit Roland,
« Le félon Gane a juré notre mort;
« La trahison ne peut être célée;
« Grande vengeance en prendra l'empereur.
« Bataille forte et rude nous aurons.
« Homme jamais ne vit telle rencontre.
« J'y frapperai, moi, de ma Durendal,
« Et vous, ami, frappez de Hauteclaire (1).
« En tant de lieux nous les avons portées,
« Nous avons mis à fin tant de combats!
« On ne pourra faire chansons contre elles. »
Les Français voient des païens tant et tant
Qui ont couvert de toutes parts les champs.
Chacun réclame Olivier et Roland,
Les douze pairs pour être leurs garants.
Alors Turpin leur dit tout ce qu'il pense :
« Seigneurs barons, n'allez pas défaillir!
« Au nom de Dieu, que vous ne fuyiez pas!
« Qu'on n'aille pas chansonner contre nous!
« Il nous vaut mieux mourir en combattant!
« C'est notre sort : nous finirons ici :
« Après ce jour, ne serons plus vivants.
« Mais je vous suis bien garant d'une chose,
« C'est que le saint Paradis vous attend :
« Vous siégerez parmi les bienheureux! »
A ces paroles, les Français s'enhardissent.
Il n'est aucun qui n'ait crié « Montjoye! »

(1) L'épée d'Olivier s'appelle Hauteclaire.

CHARLEMAGNE.

Nos chevaliers étaient si peu nombreux!
Dieu! quel malheur de les avoir laissés!

GILLE.

Et la bataille est grande et merveilleuse!
Les Franks frappaient de leurs épieux brûnis.
Vous eussiez vu grande douleur des gens!
Tant d'hommes morts ou blessés et sanglants!
L'un gît sur l'autre ou de face ou de dos.
Les Sarrazins n'y peuvent plus tenir.
Bon gré mal gré, ces païens déguerpissent :
Les Franks les ont chassés de vive force.
La bataille est merveilleuse et hâtive!
Les Français frappent avec force et colère,
Tranchent les poings, les côtes, les échines,
Les vêtements jusques à la chair vive,
Et le sang clair coule sur l'herbe verte.
Il n'est païen qui n'ait crié : « Marsile!
« Chevauche, roi, nous avons besoin d'aide!
« Terre-major, Mahomet le maudisse!
« Plus que toute autre est la race hardie! »
Marsile voit le martyre des siens.
Il fait sonner ses cors et ses trompettes,
Puis il s'avance avec l'arrière-ban (1).
Devant chevauche le sarrazin Abisme;
Il n'y a pas plus félon dans leur troupe.
Il ne croit pas en Dieu, Fils de Marie.
Il est tout noir comme la poix fondue.
On ne le vit jamais jouer ni rire;
Mais il est brave et d'une grande audace,
Ce qui le fait aimer du roi Marsile.
C'est lui qui porte l'étendard du dragon.
Notre archevêque ne l'aimera jamais;
Dès qu'il le voit, il désire l'atteindre.
Tranquillement, il se dit en lui-même :

(1) Les 28 vers qui suivent peuvent être supprimés.

« Ce Sarrazin paraît fort hérétique :
« Plutôt la mort que de ne pas l'occir. »
Turpin de Reims hardiment éperonne
Et frappe Abisme sur son écu d'émir
Recouvert d'or, de pierres, d'escarboucles,
Qui, de ce coup, ne vaut plus un denier.
D'un flanc à l'autre il perce le païen
Et l'abat mort sur une place vide.
Et les Français disent : « Quel grand courage!
« Par l'archevêque la croix est bien gardée! »
Le preux Roland interpelle Olivier :
« Mon compagnon, n'est-ce pas votre avis
« Que l'archevêque est bien bon chevalier!
« Il n'y en a de meilleur sous le ciel.
« Il sait frapper et de lance et d'épée! »
Olivier dit : « Allons donc pour l'aider! »
Et les Français, à ces mots, recommencent.
Durs sont les coups, cruelle est la mêlée;
Bien grande perte, il y a des Chrétiens.
C'est là qu'on vit Roland et Olivier
Frapper, tailler de leurs bonnes épées.
Notre archevêque frappe avec son épieu;
Nul tonsuré jamais ne chanta messe
Qui de son corps ait fait tant de prouesses.

CHARLEMAGNE.

Les Sarrazins ne les ont pas laissés.

GILLE.

A quatre chocs les Français résistèrent,
Mais le cinquième est cruel et funeste!
Tous sont occis, les chevaliers français
Hormis soixante, que Dieu a épargnés.
Avant qu'ils meurent, ils se vendront bien cher.

CHARLEMAGNE.

Que fit Roland quand il vit cette perte?

GILLE (1).

Roland des siens a vu la grande perte.
Il interpelle Olivier, son ami.
« Beau cher ami, par Dieu qui vous protége,
« Voyez gésir à terre tant de braves !
« Nous pouvons plaindre France douce, la belle,
« De tels barons qu'elle reste déserte !
« Roi, notre ami, que n'êtes-vous ici ?
« Frère Olivier, comment pourrons-nous faire ?
« Comment à Charle envoyer des nouvelles ? »
Olivier dit : « Je ne sais nul moyen.
« Mieux vaut mourir que d'encourir la honte. »
Roland lui dit : « Je sonnerai du cor :
« Charle entendra, qui passe aux defilés.
« Je garantis que les Franks reviendront. »
Olivier dit : « Ce serait grande honte ;
« Pour vos parents ce serait un affront
« Qui durerait pendant toute leur vie.
« Quand j'en parlai, vous ne le fîtes pas.
« Ne m'est avis qu'à présent le fassiez.
« Si vous cornez ce ne serait pas brave.
« Vos deux bras sont déjà ensanglantés. »
Roland répond : « J'ai fait de nobles coups ! »
Il dit encor : « Notre bataille est rude !
« Je cornerai : le roi Charle entendra ! »
Olivier dit « Ce ne serait pas brave !
« Quand je l'ai dit, vous l'avez dédaigné.
« Que Charle y fût, nous n'eussions rien souffert.
« Ceux qui sont loin ne sont pas à blâmer. »
Olivier dit encor : Par cette barbe,
« Si je revois Aude, ma noble sœur,
« Vous ne l'aurez jamais pour votre femme. »
Roland répond : « Pourquoi cette colère ? »
Olivier dit : « Ami, c'est votre faute,
« Car le courage est sens et non folie,
« Et la mesure vaut mieux que la démence.

(1) Le récit et l'altercation entre Roland et Olivier pourra être abrégé.

« Les Franks sont morts, c'est par votre imprudence!
« Charle de nous n'aura plus de service.
« Vous n'eussiez cru, le roi fut retourné,
« Et nous eussions gagné cette bataille.
« Le roi Marsile eût été pris ou mort.
« Votre vaillance, Roland, nous est funeste.
« Charles-le-Magne de vous n'aura plus d'aide.
« Un homme tel, on n'en reverra plus!
« Vous y mourrez : France en sera honnie.
« Notre loyale amitié va finir :
« Avant ce soir, cruelle départie!
Turpin entend que les preux se querellent.
Il a piqué des éperons d'or pur,
Vient auprès d'eux, se prend à les gronder.
« Sire Roland, et vous, sire Olivier,
« Au nom de Dieu, ne vous querellez pas!
« Sonner du cor ne peut plus nous servir.
« Et cependant cela vaut encor mieux.
« Que le roi vienne, il pourra nous venger.
« Les Sarrazins ne s'en iront joyeux.
« Nos Franks ici descendront de cheval,
« Nous trouveront morts et taillés en pièces,
« Sur des sommiers nous prendront dans des bières,
« Nous pleureront de deuil et de pitié,
« Nous enfouiront auprès des monastères.
« Loups, porcs ni chiens ne nous mangeront pas. »
Roland répond : « Seigneur, c'est très-bien dit. »
Roland a mis le cor devant sa bouche,
L'ajuste bien et sonne à grande force,
Avec douleur, avec si grand effort
Le preux Roland a sonné de son cor
Que le sang clair lui jaillit par la bouche.
De son cerveau les tempes sont rompues.

LE CHŒUR

Roland combat les Sarrazins d'Espagne
S'il est blessé, qui pourra échapper?
Dieu! les soixante qui restent avec lui,
Roi, capitaine n'eut jamais de meilleurs!

CHARLEMAGNE.

J'entends le cor qui sonne encor plus faible.
Mon neveu va nous manquer aujourd'hui.
J'entends au cor qu'il ne vivra plus guère.
Faites sonner tous nos clairons ensemble.

UN MESSAGER DE FRANCE.

Il est, en France, une tourmente étrange,
Et des tempêtes, du tonnerre et du vent,
Il pleut, il grêle et démesurément.
La foudre tombe et menu et souvent.
Et de la terre c'est un vrai tremblement.
De saint Michel de Paris à Rouen (1),
De Besançon jusqu'au port de Wissant,
N'y a maison dont le mur n'est crevant.
A midi même, l'obscurité s'étend;
Il ne fait clair que si le ciel se fend,
Nul ne le voit qui n'en reste tremblant;
La plupart disent que c'est le dénouement,
Que c'est la fin de cet âge présent.

LE CHŒUR.

Ils ne le savent; ils se trompent vraiment:
C'est le grand deuil pour la mort de Roland.

(1) Le texte dit : Reinis.

SIXIÈME TABLEAU.

A Roncevaux.

ROLAND.

(Seul.)

Je veux sonner pour que Charles m'entende ;
Mais je ne puis souffler que faiblement.
D'avoir corné mes tempes se déchirent.
Seigneurs barons, Dieu de vous ait pitié
Et qu'il accorde Paradis à vos âmes,
En saintes fleurs qu'il les fasse placer !
Meilleurs guerriers, jamais on n'en a vu !
Un si longtemps tous vous m'avez servi !
Vous avez pris tant de pays pour Charles !
Pour quel malheur il vous avait nourris !
Terre de France, êtes si doux pays,
Par ce désastre aujourd'hui dépeuplée !
C'est par ma faute que je vous vois mourir,
Je ne vous puis défendre ni sauver.
Que Dieu vous aide ! il ne mentit jamais.
Nous n'avons pas fait honnir douce France :
Quand sur ce champ viendra Charles, mon Sire,
Et qu'il verra l'état des Sarrazins,
Quinze des leurs morts contre un seul des nôtres,
Notre empereur Charles nous bénira.
Sur les païens je retourne frapper.

(Ici Olivier doit entrer.)

OLIVIER.

Roland, mon pair, ami, à mon secours !
Approchez-vous de moi, car aujourd'hui,
Avec douleur nous serons séparés.

ROLAND.

Il est violet, pâle et décoloré !
Le sang tout clair coule le long du corps,

Et sur la terre retombe par filets.
Hélas ! mon Dieu, je ne sais plus que faire.
Votre courage, ami, vous est funeste.
Nul ne sera qui vaille autant que toi !
Eh ! France douce, aujourd'hui reste vide
De bons guerriers, confondue et déchue.
Notre empereur en aura grand dommage.

OLIVIER.

Je veux frapper encor dans la mêlée
Et venger Charle avant que de mourir.
(Ici Olivier doit frapper Roland sur son casque.)

ROLAND.

Mon compagnon, le fîtes-vous de gré?
Je suis Roland qui vous a tant aimé.
Vous ne m'aviez nullement défié.

OLIVIER.

J'ai tant saigné que les yeux en sont troubles.
Je ne puis voir ni de près ni de loin,
Ni reconnaître aucun homme mortel.
Je vous entends parler, ami Roland,
Mais ne vous vois : que Dieu veille sur vous !
Je vous frappai ; mais pardonnez-le moi.

ROLAND.

Mon compagnon, je n'ai pas eu de mal :
Je vous pardonne ici et devant Dieu.

OLIVIER.

Meâ Culpâ à Dieu pour mes péchés !
Qu'il me reçoive en son saint Paradis.
Seigneur, bénis Charle et la France douce
Et mon ami Roland par-dessus tous.
(Ici Olivier meurt).

ROLAND.

Mon compagnon, vous fûtes trop hardi.
Des jours, des ans avons été ensemble.

Mal ne me fis, ni je ne t'offensai.
Et quand tu meurs, ce m'est douleur de vivre.
Vois ci Turpin tout couvert de blessures.

TURPIN.

Charles le roi revient : des gens de France
Nous entendons les clairons résonner.
Les Sarrazins les entendaient aussi
Et l'un à l'autre ils se disaient tout haut :
« Charles revient, le puissant empereur!
« Charles revient avec ses gens, le brave!
« Nous entendons les clairons des Français,
« Grand est le bruit que fait le cri : Montjoye!
« Le preux Roland est de fierté si grande
« Qu'homme de chair ne pourra pas le vaincre. »
Ils fuient alors et nous laissent le champ.
Je les ai vus, fâchés et courroucés :
Devers l'Espagne ils se précipitaient.

ROLAND.

Le champ vous reste et à moi, Dieu merci.

TURPIN.

Grâces à Dieu, j'ai vu les païens fuir!
Ami Roland, j'ai quatre épieux au corps,
Et je sens bien que je ne puis survivre.
Venez aider à me coucher sur l'herbe
Et délacez le casque de ma tête.

ROLAND.

Eh! noble preux, donnez-moi le congé.
Nos compagnons, qui nous étaient si chers,
Ils sont tous morts; ne les délaissons pas.
Je veux aller les chercher dans la foule.
Et devant vous les porter et ranger.

TURPIN.

Vous dites bien : allez et revenez :
Le champ est vôtre et mien, grâces à Dieu!

ROLAND.

(Il doit traîner les corps des autres pairs auprès de Turpin).

Voici Gérer et son ami Gérin,
Et Béranger et le marquis Othon,
Sanche le duc, Angelier, Anseïs,
Avec les vieux Girart de Rossillon,
Et Olivier. Olivier, bel ami,
Vous fûtes fils au bon comte Renier,
Qui tint la marche de Gênes sur la mer.
Pour rompre lance et pour percer écu,
Pour rompre haubert et pour le délacer,
Pour effrayer et frapper l'orgueilleux,
Pour conseiller et soutenir les braves,
Jamais ne fut un meilleur chevalier !

TURPIN.

Seigneurs français, vous eûtes du malheur !
Je vous bénis ! que Dieu place vos âmes
Au Paradis parmi les saintes fleurs !

ROLAND.

Ainsi soit-il !

TURPIN.

Ma propre mort me donne tant d'angoisses !
Je ne verrai plus le grand empereur !
Le preux Roland, quand il voit morts ses pairs
Et Olivier qu'il avait tant aimé,
Il s'attendrit, il commence à pleurer,
Et son visage est tout décoloré.
Il a tel deuil qu'il ne se peut tenir.
A Roncevaux, il est une eau courante.
J'y veux aller en chercher pour Roland.
A petits pas, je marche en chancelant.
Je ne puis pas : j'ai trop perdu de sang.
Le cœur me faut ; je retombe en avant
Et les angoisses de la mort je ressens.
Meâ culpâ ! Meâ culpâ ! Roland !

ROLAND.

Je vous entends et je suis près de vous.

(Ici Turpin meurt).

Turpin est mort, le bon guerrier de Charles!
Sur la poitrine, entre les deux mamelles,
Je croiserai ses mains blanches, si belles,
Et le plaindrai à la mode de France :
Eh! chevalier de bonne aire, homme noble,
Je te confie au Glorieux du ciel.
Plus volontiers nul ne le servira.
Nul ne sut mieux, depuis les saints apôtres,
Garder la foi et convertir les hommes.
Par grands combats et par très-beaux sermons,
Contre païens il fut toujours champion.
Que n'ait son âme aucun mal ni souffrances!
Du Paradis lui soit la porte ouverte!

(Ici Roland doit se pâmer de douleur.)

UN SARRAZIN (*blessé*).

Les chevaliers français sont tous occis.
Voici Roland pâmé sur l'herbe verte.
Je vais saisir ses armes et son cor.
Vaincu! vaincu est le neveu de Charles!
Je porterai cette épée en Syrie.

(Ici Roland doit frapper de son cor le Sarrazin qui tombe mort.)

ROLAND.

Tu n'étais pas des nôtres, que je sache.
Lâche, félon, tu fus donc si hardi
De me saisir soit à droit soit à tort?
Qui l'apprendra te tiendra pour un fou.
Le pavillon du cor en est fendu;
Tous les cristaux et l'or en sont tombés.

J'ai tant corné; mes tempes sont crevées,
Et le cerveau me sort par les oreilles
Et je sens bien que j'ai perdu la vue.

Sainte Marie, à mon aide venez.
Eh! Durendal! ma bonne! quel malheur!
Quand je me meurs, ne puis plus vous défendre.
J'ai avec vous gagné tant de batailles
Et j'ai conquis tant de vastes pays,
Que garde Charle à la barbe chenue!
Ne vous ait pas qui fuit devant un autre!
Un bon guerrier vous a longtemps tenue.
Tel n'en aura jamais la libre France!

(Ici Roland doit frapper la pierre de son épée.)

J'ai beau frapper la pierre de sardoine :
Grince l'acier, ne rompt ni ne s'ébrèche.
Eh! Durendal, que tu es claire et blanche!
Comme au soleil tu reluis et flamboies!
Charles était aux vallons de Moriane
Quand Dieu, du ciel, lui manda par son ange
De te donner à brave capitaine.
Le noble roi me la ceignit, le Magne.
Je lui conquis Normandie et Bretagne;
Je lui conquis le Poitou et le Maine;
Je lui conquis et Bourgogne et Lorraine;
Je lui conquis Provence et Aquitaine,
La Lombardie et toute la Romagne;
Je lui conquis la Bavière et la Flandre;
La Normandie et la terre de Pouille;
Toute la Saxe, qui lui reste soumise.
Je lui conquis Écosse, Galle, Irlande
Et l'Angleterre (il en fit son domaine).
Ai-je conquis de pays et de terres
Que garde Charles, qui a la barbe blanche.
Pour mon épée j'ai douleur et regret.
Mieux vaut mourir qu'aux païens la laisser!
Dieu Père, sauve à France cette honte.

(Ici Roland doit encore frapper la pierre de son épée.)

J'ai beau frapper sur cette pierre bise :
Grince l'épée, ne fléchit ni ne rompt :
Contre le ciel elle ressaute en l'air.
Je le vois bien; je ne puis la briser.

Eh! Durendal, que tu es belle et sainte!
Que, dans ta garde, il y a de reliques :
Dent de saint Pierre et sang de saint Basile,
Et des cheveux de mon sieur saint Denis,
Du vêtement de la Vierge Marie!
Ce n'est pas droit qu'un païen te retienne;
Par des chrétiens tu dois être servie.
Ne vous ait homme à faire lâcheté!
J'aurai conquis avec vous tant de terres,
Que Charles tient à la barbe fleurie,
Et l'empereur en est puissant et riche.

Je le sens bien que la mort m'entreprend,
Que de la tête au cœur elle descend.
Là, sous ce pin, qui est terre d'Espagne,
Vers les païens je veux tourner la tête,
Afin que Charles dise, avec son armée,
Quand ils viendront, que je suis mort vainqueur.

(Ici Roland doit se mettre à genoux.)

Meâ Culpâ! mon Dieu, par tes mérites,
Pour mes péchés, les grands et les menus,
Que j'aurai faits dès l'heure où je suis né
Jusqu'à ce jour où je suis parvenu.
Pour mes péchés, je vous offre mon gant.
Notre vrai Père, qui ne mentis jamais,
Qui de la mort ressuscitas Lazare,
Et qui sauvas Daniel des lions,
Sauve mon âme aussi de tout péril,
Pour les péchés que j'ai faits en ma vie.
De mainte chose il me vient souvenance,
De douce France et de ma parenté,
Et des amis qui sont morts en ce jour,
De mon seigneur, Charles, qui m'a nourri.

(Ici Roland meurt. Charlemagne doit paraître avec ses chevaliers et s'agenouiller devant le corps de Roland après l'avoir baisé aux lèvres et au cœur. — Tous les Français battent leur coulpe.)

SEPTIÈME TABLEAU.

La chambre de Charlemagne à Aix-la-Chapelle.

LE CHŒUR.

Nòtre empereur a vengé son neveu.
Les chevaliers français ont poursuivi
Les Sarrazins jusques à Saragosse :
Ils en ont fait à loisir grand carnage.
Leur ville est prise : le roi Marsile est mort.
Nous avons pris la reine Bramimonde
Et nous l'avons conduite en ce palais.
Elle est instruite dans notre foi chrétienne.

A Roncevaux, le roi fit mettre à part
Le corps sanglant de Roland, son neveu,
Et Olivier et Turpin l'archevêque
Et il les fit porter en douce France.
Là, à Bordeaux, la cité de grand prix,
L'empereur mit le cor du preux Roland
Dessus l'autel dédié à saint Seurin :
Les pèlerins qui vont, peuvent l'y voir.
Jusques à Blaye, il conduit son neveu
Et Olivier son noble compagnon
Et l'archevèque qui fut sage et vaillant.
Il les fait mettre en des cercueils tout blancs.
A Saint-Romain, là gisent les barons,
Recommandés à Dieu et à ses moines.

Le félon Gane a été convaincu,
Par jugement des Français convoqués,
D'avoir trahi Charlemagne et Roland.
On amena quatre chevaux rapides ;
Gane y fut lié par les pieds et les mains ;
Quatre sergents poussèrent les chevaux ;
Ce fut pour Gane grande perdition :
Voici les nerfs qui vont tous s'allongeant,
Puis de son corps les membres qui s'arrachent.

Comme félon convaincu, Gane est mort ;
Il n'est pas juste que le traître triomphe.
(Ici Charlemagne doit entrer).

CHARLEMMGNE.

(Le passage relatif à Bramimonde pourra être supprimé)

Ici je garde une captive noble :
Tant elle ouït sermons, vit bons exemples
Qu'elle veut croire et devenir chrétienne.
Baptisons-là pour que Dieu ait son âme.

LE CHŒUR.

Il faut trouver pour elle des marraines.

CHARLEMAGNE.

La foule est grande aux bains d'Aix-la-Chapelle,
Où il y a beaucoup de dames nobles ;
Oui, Bramimonde, la reine de l'Espagne,
Sera chrétienne en toute connaissance.

(Les 23 vers qui suivent peuvent être facilement remplacés par un récit ou même supprimés).

LE CHŒUR.

Voici venir la belle demoiselle,
Aude : Olivier le preux était son frère.
Hélas !

AUDE.

Où est Roland le capitaine,
Qui m'a juré de me prendre pour femme ?

LE CHŒUR.

Le roi en a et douleur et angoisse,
Pleure des yeux, tire sa barbe blanehe.

CHARLEMAGNE.

Sœur, chère amie, tu demandes d'un mort;
Mais je t'en donne en échange un meilleur,
Car c'est Louis, je ne peux pas mieux dire :
Il est mon fils ; il tiendra mes royaumes.

AUDE.

Sire Empereur, ce discours m'est étrange.
Ne plaise à Dieu, à ses saints, à ses anges,
Après Roland, que je reste vivante,

(Ici Aude doit tomber.)

LE CHŒUR.

Elle pâlit, tombe aux pieds du roi Charles.
Charles-le-Magne croit qu'elle s'est pâmée.
Il a pitié, l'empereur, il en pleure,
Lui prend les mains, la relève de terre.
Voyez, la tête retombe sur l'épaule.
Aude la belle est allée à sa fin.

CHARLEMAGNE.

Faites venir ici quatre comtesses
Pour la porter dans un couvent de nonnes.
Jusques au jour les nonnes veilleront.
Près d'un autel qu'elle soit enterrée.

(Ici les comtesses emportent le corps d'Aude.)

LE CHŒUR.

(Ces quatre vers et les deux premières strophes qui suivent doivent être supprimés, si l'on écarte l'épisode d'Aude.)

Quand elle apprend que Roland ne vit plus,
Sa fiancée, qui est sœur d'Olivier,
Belle Aude est morte ! Que Dieu prenne son âme !
Tous les Français la pleurent et la plaignent.

(Ici Charlemagne doit s'étendre sur son lit.)

LE CHŒUR.

(Strophes).

Belle Aude est morte ! A l'église on l'inhume.
Charle a vengé la mort du preux Roland
Suivant la loi de Dieu et la coutume
Du royaume des Franks.

(Ici Charlemagne doit s'endormir.)

Dieu ne veut pas que le félon se vante
Et de son crime qu'il recueille le prix.

Mais Dieu reçoit une vierge innocente
Dans son saint Paradis.

Adieu Roland ! les douze pairs, adieu,
Morts pour Jésus et la France en Espagne !
Le roi de France est le sergent de Dieu,
Gloire à Charles-le-Magne !

Il a vaincu l'hérétique Lombard ;
Il a du Christ délivré le Vicaire ;
Il a donné le sceptre et l'étendard
Au successeur de Pierre.

Dieu le protège et dirige ses pas.
Un jour, le roi contre un chef infidèle (1)
Par de vains coups a fatigué ses bras ;
Son courage chancelle.

Un ange vient dans ce péril étrange,
Il dit à Charles : « Roi Magne, que fais-tu ? »
Quand Charle entend la sainte voix de l'ange,
Il reprend sa vertu !

(Ces strophes peuvent être chantées.)

LES ASSISTANTS.

Gloire à Charles-le-Magne !

(Ici les chevaliers français doivent se tirer à l'écart.)

SAINT GABRIEL (*ou une voix.*)

Charles, au nom de Dieu, je viens te dire,
De rassembler l'armée en ton empire.

(Ici les chevaliers français doivent se mettre à genoux.)

Roi, hâte-toi, va dans la Palestine,
Va secourir les chrétiens d'Orient.
Dans la cité sainte, Jérusalem,
Va conquérir le tombeau de Jésus.
La Chrétienté te réclame à grands cris.

(Ici Charlemagne doit se réveiller, gémir et tirer sa barbe blanche.)

(1) L'émir de Babylone dans la *Chanson de Roland.*

CHARLEMAGNE.

O Seigneur Dieu, ma vie est si peineuse !

L'ANGE.

Diex li volt.

(Ici les Français doivent se relever et s'approcher de Charlemagne.)

LES ASSISTANTS.

Dieu le veut !

LE CHŒUR.

Vive le Christ qui aime les Français !

CHARLEMAGNE.

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.

LES CHEVALIERS FRANÇAIS.

Vivat Christus? Vive Charles-le-Magne !

LES ASSISTANTS.

Ainsi soit-il !

Adolphe D'AVRIL.



ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

IV. — LES SAGES.

1° L'histoire d'un peuple se résumerait très-utilement dans une bonne biographie de ses grands hommes ; car ils sont l'expression vivante et la source de sa vie. Les récits historiques, ainsi rattachés à une personne éminente, prennent une unité qui les rend plus frappants, plus intéressants et bien plus faciles à retenir. Aussi, serait-il bon de s'attacher à ce genre dans les récits ; et, quand on voudrait faire la philosophie de l'histoire, on se trouverait bien de rattacher les hommes éminents à un certain nombre de groupes, pour lesquels on établirait nettement les principes d'appréciation, dont l'application ferait jaillir les leçons que l'on doit désirer. Les parallèles y aideraient puissamment. On sentirait, ce nous semble, fortement la supériorité du peuple de Dieu, en appréciant les Sages, les hommes d'État, les hommes de guerre, etc., et en les comparant avec leurs pareils dans l'histoire des divers peuples. En tout cas, il nous semble trouver dans cette manière de procéder, la méthode la plus facile pour embrasser les l'ensemble des choses dans ce rapide coup d'œil.

La sagesse est le bien le plus précieux pour les peuples comme pour les individus ; et, quand on veut juger de la valeur d'une société, il faut évidemment se demander, avant tout, quelle somme de sagesse était en dépôt dans son sein et

quelle application en a été faite dans les diverses fonctions de sa vie.

Le législateur pose les bases de la société. Et c'est lui, surtout, qui doit être le Sage par excellence et qui doit avoir puisé aux sources les plus pures et les plus fécondes. Sous ce rapport, l'avantage d'Israël est immense et ce point de départ déterminera sa prééminence en tous genres et à toutes les époques.

Moïse avait puisé immédiatement dans le sein de Dieu; mais il est vrai aussi que son peuple était préparé à l'entendre, grâce aux traditions d'une sagesse éminente, conservée dans la succession des familles patriarcales, et découlant de la source des révélations successives. Ces familles saintes attachaient le plus grand prix à ces précieuses traditions, sur lesquelles elles faisaient reposer leur sécurité et leur bonheur. Pour elles, la sagesse était le plus précieux des trésors et le plus riche héritage que l'on peut transmettre à ses enfants. Elles travaillaient à le conserver et à le développer bien autrement qu'on ne le fait dans les siècles d'aveuglement pour garder à ses enfants les biens matériels.

Les maximes de cette sagesse traditionnelle furent conservées en sentences courtes, simples et cadencées, de manière à ce qu'on put facilement les retenir. Leur nombre s'accrut avec le temps, puis elles furent recueillies et multipliées dans les Livres sapientiaux, si riches en trésors sans prix. Quand on songe que ces livres sont inconnus des chrétiens de nos jours, que ceux-là mêmes qui sont chargés d'enseigner en connaissent à peine, bien souvent, quelques sentences, grâce à leur éducation et aux goûts qu'ils y contractent; qu'ils savent les aphorismes de Thalès, de Bias, d'Ésope, de Phèdre, de Sénèque, etc., sans compter Virgile, Horace, Homère, Sophocle, que l'on cite avec tant de complaisance; il est difficile de revenir de sa stupéfaction; et on ne peut plus être étonné de voir la faiblesse de la conscience chez les chrétiens.

Ces maximes, mises par ordre de matière, meubleraient richement la mémoire du jeune homme. On a déjà fait ce travail

de mise en ordre ; il serait peut-être bon d'y faire quelque modification pour l'introduire dans les classes ; il serait bien à désirer qu'un homme pratique entreprit cette œuvre importante. Ce genre d'étude, pour être fructueux, doit être fait à l'âge de la mémoire, qui, pour le plus grand nombre, s'écoule entre dix et vingt ans. Or, quand on vient à remarquer qu'on a saturé la mémoire de nos enfants de tant de futilités imposées par la mode, comment ne désirerait-on pas voir trouver une place pour ces magnifiques enseignements, qui sont, on l'a peut-être trop oublié, le préambule nécessaire de l'Évangile. Certes, ici la supériorité des saints Livres est sans conteste, à tous les points de vue. Ce ne sont pas, en effet, quelques sentences isolées, quelques rayons de lumière, péniblement recueillis au sein des ténèbres épaisses et à peu près toujours décolorés par des intelligences dévoyées : c'est la pleine lumière éclairant tous les sentiers de ce monde.

Cette sagesse divine commence par demander la sincérité et la droiture, parce qu'elle ne peut s'allier à une âme attachée au mal. Ce premier pas, cette première condition est bien méconnue par les chrétiens de nos jours !

C'est sur le fondement des justices éternelles que s'appuie tout l'édifice. Le mal n'a qu'un temps, après une heure de tentation, il aboutit nécessairement à un terme fatal, où il est contraint de s'écrier : « Nous nous sommes donc trompés ! » Il arrive toujours à poursuivre le bien de sa haine ; mais, un jour, il sera contraint de reconnaître ses crimes et ses folies : « Les voilà donc, ceux que nous avons poursuivis de nos dérisions et de nos sarcasmes ; voilà comment ils sont devenus les enfants de Dieu ! » L'existence et la famille du prévaricateur seront frappées de malédictions ; la longue vie dans le mal n'est pas le bonheur, car elle devient un objet de mépris et elle amasse de longues douleurs. Pour le juste, au contraire, il est sûr d'arriver à l'heure du repos ; sa vie est parfois abrégée, mais c'est afin que la malice ne puisse l'atteindre, et en peu de temps, il fournit une longue carrière (*Sages.*, chap. I, II, III, IV, V).

Voilà les solides appuis de la vertu dans les âmes; et combien le jeune homme, aujourd'hui, si grandement exposé à se laisser éblouir par les succès insolents du vice audacieux, aurait besoin d'asseoir sa conscience sur ces inébranlables principes.

Il ne lui serait pas moins nécessaire de connaître et de sentir les divins attraits de cette céleste sagesse, si délicieusement décrite dans les chapitres VII et VIII du même livre, ainsi qu'aux chapitres VIII et IX des *Proverbes*, et dans plusieurs autres passages, si propres à enflammer le cœur des plus heureux désirs; surtout quand on entend Dieu, lui-même, inviter l'homme à la rechercher pour s'enivrer de ses délices, et promettant à la prière l'abondance de ses dons. Combien nous devons désirer voir revenir dans les âmes, le sentiment de la suprême importance qu'elles doivent attacher à la sagesse; en considérant qu'il y a été si malheureusement supplanté par l'importance qu'on attache à la position sociale et à la fortune. Et comment y parviendrait-on, autrement que par l'éducation, et par une éducation qui ira chercher ses lumières dans le foyer divin, et dans les écrits dont chaque parole a reçu de Dieu une vertu sacramentelle.

Depuis le chapitre x, le Livre de la *Sagesse* écrit un véritable modèle de la philosophie de l'histoire, en appliquant les principes aux patriarches, à Moïse, aux Égyptiens et à la sortie de l'Égypte; et en faisant l'appréciation des hommes, comme Dieu la fait lui-même, et par suite, en fixant leur juste valeur.

L'*Ecclésiaste* est destiné à donner, à l'entrée de la vie, l'expérience anticipée des choses humaines, et de leur vanité absolue quand on veut chercher en elles, le bonheur qui n'est que dans la vertu et dans la vie pour Dieu. Les *Proverbes* et l'*Ecclésiastique* fortifient développent cette expérience en exposant longuement les maux que produisent les passions, et surtout celles qui sont la grande tentation de la jeunesse. Or, tous les âges, et l'histoire de tous les temps se lèvent, pour acclamer la

profonde vérité de chacune de ces paroles, si frappantes et si lumineuses.

Enfin ces divins livres reprennent un à un tous les devoirs de l'homme : la crainte de Dieu, c'est-à-dire l'adoration, qui renferme tous les autres biens, par lesquels l'homme est rattaché à Dieu ; la loi du travail, les obligations de la famille, les devoirs sociaux, etc. Et ils en burinent l'expression, avec ces traits vigoureux, qui semblables à une flèche ardente, pénètrent jusqu'au fond du cœur, pour n'en sortir jamais. La sanction est toujours placée à côté du précepte, rappelant sous toutes les formes, que le devoir c'est le feu qui vivifie ceux qui l'accomplissent, et qui dévore ceux qui veulent déserter ses sentiers.

Comment s'est-il fait que l'éducation chrétienne ait abandonné si complètement les sources autorisées et fécondes de ces principes fondamentaux de la vie morale ? Car l'Évangile les suppose ; ils doivent lui servir de point d'appui. En tout cas, ils sont la lumière nécessaire pour éclairer les leçons de l'histoire, et l'historien chrétien ne peut les laisser dans l'ombre. Et il ne serait pas difficile de les faire apprendre par cœur dans le cours des classes. De quels regrets amers on sent son âme pénétrée, lorsque, faute de ses guides fidèles, on a dû faire, au prix de tant de douleurs, l'expérience des choses de la vie, et qu'on vient à rappeler tout le temps perdu, durant les longues années de l'éducation et dans celles qui ont suivi aussi, grâce aux goûts que l'éducation païenne et formaliste avait donnés, et à l'absence de ceux qu'elle avait négligés ! Combien on souhaite que les générations qui arrivent soient plus heureuses qu'on ne l'a été soi-même. Il fut un temps où la famille possédait ces connaissances, et les transmettait à l'enfant traditionnellement ; la chaire en faisait l'objet de l'homélie et des instructions, jadis si fréquentes dans l'Église ; aujourd'hui, l'Église n'en a ni le temps, ni les occasions, ni le pouvoir. Les préoccupations matérielles absorbent le temps et les intelligences. On lui fait mendier le peu de temps qu'on lui donne ; on n'a plus le goût de ces choses sérieuses ; la chaire chré-

tienne trouve à peine le temps de défendre la foi et d'établir la loi et les préceptes, partout méconnus. L'éducation seule peut ramener ces enseignements dans les esprits, et, par suite, elle doit avoir une grave obligation d'y donner ses soins.

Certes, elles sont dignes d'admiration les intelligences puissantes qui ont su lire si profond dans les entrailles du juste et du vrai, et rendre leurs précieuses découvertes, dans un langage à la fois si simple, si lucide et si profond. Mais, dans la cité divine, l'homme est toujours compté pour peu de chose; on n'y célèbre que Dieu. Et si la vaste intelligence de Salomon nous a été révélée, c'est afin de nous faire sentir qu'elle n'a pas suffi pour le préserver des chutes les plus graves et les plus déplorables.

2° Mais, la cité sainte a eu un privilége bien plus grand que cette sagesse traditionnelle : comme l'Église de Dieu plus tard, elle a eu des saints, qui, sous le nom de Prophètes, vinrent à toutes les époques, lui apporter les plus splendides lumières. Elle eut encore davantage; car le saint Prophète Élie forme une école de Prophètes, chargés de cette mission de dévouement, qui consistait à étudier et à méditer sans cesse la loi et l'histoire sacrée, à se disposer aux communications divines et au ministère destiné à les révéler au peuple, en s'exposant à tous les sacrifices; soit en lui reprochant ses égarements; soit en le menaçant de la part de Dieu; soit en lui apportant les révélations de l'avenir, surtout celles qui regardaient le Messie. Samuel, Nathan, Élie, Élisée, Isaïe, Jérémie, Daniel, Osée, Malachie, etc., ne sont pas seulement des savants qui cherchent la vérité par amour de la science, pour se faire un nom ou une situation; ces motifs, on le sent dès l'abord, ne sont pas dans ces saintes âmes; elles sont évidemment poussées par un dévouement absolu à la vérité et au salut de leurs frères.

Ce dévouement ne craint ni les fatigues, ni les colères, ni les persécutions, ni les souffrances inséparables de la mission qu'ils remplissent. Leur vie se passe dans ce labeur ingrat et plusieurs y versent leur sang. Les rois et les princes deve-

naient-ils persécuteurs et despotes, ennemis de la foi, et instruments de corruption pour tout le peuple qu'ils entraînaient? Alors se levait le Prophète, non plus au nom d'une opinion personnelle, non plus en son propre nom, ou au nom d'un intérêt personnel et passager : mais au nom de la vérité, au nom de la loi éternelle; au nom du Dieu véritable, de sa volonté, de sa justice; hors desquelles il n'y a plus que des mots dans la morale et dans ses préceptes; il n'y a plus que des phrases vaines et sans force contre les passions humaines. Le Prophète rappelait aux puissants qu'il y a une loi au-dessus de leur volonté, et qu'ils ont un maître auquel ils doivent compte de leurs actes. Et ces appels à la justice de Dieu, plus puissants que les agitations de la tribune et les intrigues des partis, le plus souvent empêchèrent la tyrannie de prévaloir. Si parfois les coupables essayèrent d'ameuter l'opinion, le Prophète ne se montra que plus énergique; ses accents s'élevèrent à la plus sublime et la plus ardente poésie populaire; et cette poésie obtint des résultats bien autrement profonds et bien autrement durables que ceux de notre éloquence et de ses phrases sonores et creuses. Sa sublimité, sa vigueur, ses traits de feu, sa tendresse et sa touchante mélancolie allaient toujours frapper droit au cœur; et le cœur lui répondait toujours par le repentir ou par la colère. Ni les avanies, ni la prison, ni la mort dans d'affreux supplices n'arrêtaient son courage, au contraire; mais alors sa parole se revêtait de l'auréole du martyre; et de ses cendres naissaient des successeurs de son esprit et de son dévouement. Élisée succéda à Élie dans la voie des persécutions; Isaïe est scié en deux, Jérémie est l'homme de douleur et sa longue carrière prophétique n'est qu'une vivante tragédie, mouvementée par les accidents les plus variés : les menaces, les colères, la prison, les mauvais traitements suivent chacun de ses pas, pour aboutir à une mort cruelle. Et ainsi des autres.

Sublime institution, âmes magnanimes dont rien ne peut donner l'idée chez les peuples païens et qui préludent à l'apparition des apôtres, des martyrs et des saints. Le prophète

est un des types réservés à la cité sainte. Il importe de faire ressortir dans l'enseignement cette grandeur de caractère, cette profondeur de vues qu'on n'oserait plus appeler du génie, parce que le génie humain n'est tout au plus qu'une faible étincelle, en face des larges et brûlants jets de flammes qui s'échappent à flots de l'âme de ces voyants surhumains. Il faut mettre en saillie aussi cette pureté et cette ardeur de dévouement qui leur est propre, et qui fait de leur vie une longue immolation à Dieu et aux hommes.

On a trop épuisé l'admiration des jeunes âmes avec le sage Solon, l'incomparable Socrate, le divin Platon, le prodigieux Aristote; avec le génie de Zénon, d'Épicure, de Thalès, de Bias et les autres. On a accepté à leur égard tous les panégyriques avec lesquels des amis intéressés les ont déifiés.

N'est-ce pas grâce à ces admirations exagérées et si étranges pour des peuples chrétiens, n'est-ce pas grâce aux tendances de l'éducation, qu'à un moment donné, il y a quarante ans, le rationalisme a pu espérer, non pas seulement faire accepter ses tendances, à la fille aînée de l'Église; mais encore faire entrer dans le lit de Procuste, forgé par son système sceptique, chercheur et panthéiste, toutes les intelligences françaises? Dieu, qui veille sur la France, permit qu'il se pressât trop, et que la plus épouvantable tyrannie réveillât enfin quelques champions énergiques. Mais quand on songe que ce système a fonctionné, que sans réclamations, ou à peu près, on a pu contraindre toutes les jeunes intelligences à faire des efforts de géant, pour fixer dans leur mémoire, avec les noms de tous les auteurs littéraires, grecs et romains, et celui de leurs œuvres, les noms de tous les prétendus Prophètes et de tous les rêveurs de ces deux peuples, en y joignant la connaissance de leurs systèmes et même des élucubrations indiennes, égyptiennes, etc., dans lesquelles ils ont puisé, on se demande si l'on rêve. Hélas non; et les hommes de cinquante ans qui ont dû forcément passer sous le joug universitaire le savent bien. Il fallait le subir au moins deux ans, sous peine d'être exclu de toutes les carrières libérales, et d'être condamné au rôle des

parias dans cette société moderne. Voilà bien le libéralisme et sa liberté de n'être pas catholique; c'est-à-dire le plus affreux des esclavages : la tyrannie des consciences! Or, cette contrainte avait pour but d'obliger toutes les générations naissantes, à acquérir la science qui faisait l'admiration de tous, et à laisser dans l'oubli ce qui n'avait plus de valeur ni d'importance dans l'esprit de l'humanité nouvelle, l'humanité du progrès. Quoi de plus légitime! Il fallait donc laisser de côté *les légendes*, sans fruit désormais, du peuple Hébreux et du moyen-âge, pour étudier à fond les idées de Thalès, d'Anaximène, d'Anaximandre, etc , le système de l'eau, le système du feu, les système des atomes, la métempsycose, tous les systèmes possibles de l'origine des idées; faire du synchrétisme, se vouer pour le reste au scepticisme, pour aboutir au panthéisme. Et tout cela était d'une logique rigoureuse. On avait si bien frayé la voie! On s'extasiait devant le génie de Socrate parce qu'il avait soupçonné l'existence de Dieu et d'une autre vie grâce à des idées venues d'Orient! On le célébrait bien autrement que les martyrs de la foi, parce qu'il était mort pendant une émeute, pour avoir attaqué les dieux; ce dont il se défendit en faisant immoler un coq à Esculape. On avait tant vanté les idées de Platon, la philosophie d'Aristote; les vertus des Stoïciens, et même la sagesse commode d'Épicure; et en éloignant avec soin de tous les yeux Diogène Laërce qui jetait un jour trop vrai sur les idoles du rationalisme, c'est ainsi qu'on faisait l'histoire.

De là on devait être conduit nécessairement à admirer la puissance de la raison et la force de la nature, pour arriver à la vérité et à la vertu en se maintenant dans l'indépendance de la religion, des idées et des pratiques religieuses. On dut en venir à penser qu'il suffisait de faire de belles phrases sur la vertu et sur le devoir, pour former des hommes vertueux, de là naquit naturellement ce déisme des esprits cultivés, qui se réduisait à la contemplation des perfections de l'Être suprême; vaine rêverie, qui écartait la prière, la reconnaissance, le repentir, le culte du sacrifice, et bien plus encore

l'idée de la corruption originelle et de la nécessité de la régénération. On ne pouvait être plus logique; la filière des idées est inattaquable les principes étant posés. De là on se trouva rendu à plein pied dans ce naturalisme béat, qui produisit Berquin, Paul et Virginie, les romans de Florian, les maximes de l'honnête homme, et toutes ces vertus champêtres dont on raffolait avec mille sensibleries, jusqu'au pied des échafauds de 93. Ce fut là qu'aboutirent, victimes et bourreaux, les honnêtes gens sans Dieu. De notre temps aussi on a prôné l'homme ni ange ni bête. La commune à laquelle nous aboutissons, dit assez haut, par ses œuvres et par ses menaces, si l'homme qui refuse la société de l'ange, peut s'arrêter sur la pente qui le fait descendre à la bête et à la bête féroce.

Puis une heure vint où l'on voulut systématiser les idées païennes, et formuler une doctrine qui put remplacer l'œuvre doctrinale du christianisme que l'on proclamait à jamais finie. Mais l'analyse ne produisit que le scepticisme, c'est-à-dire le monde dans le néant. Alors pour se donner une apparence de vie, on se retrancha dans un panthéisme synchrétique et subjectif qui ne vit Dieu et la matière, l'infini et les êtres contingents, que dans l'évolution progressive de l'idée humaine, par conséquent dans l'histoire, et surtout dans l'histoire de la pensée humaine : c'est-à-dire dans le développement de la civilisation avec tous ses éléments divers, l'élément philosophique, l'élément littéraire, politique, religieux, économique, etc. Or, dans cette évolution humanitaire tout est bien, chaque chose est à sa place, le succès est toujours le bien, ce qui a succombé était l'erreur et le mal; tout événement est nécessaire au moment où il se produit, etc., etc. Encore une fois on se demande si l'on rêve. Et cependant c'est bien là la doctrine officielle que tout citoyen français devait recevoir et professer sous peine d'exclusion de la société. Et comment se plaindre, alors qu'on ne faisait qu'appliquer les conséquences rigoureuses des principes acclamés par tout le monde. L'admiration outrée et exclusive de l'antiquité païenne et de ses philosophes en particulier, devait produire ce résultat. L'homme finit tou-

jours par être logique; l'état des bienheureuses inconséquences de l'esprit humain ne peut être qu'une transition, « personne ne peut servir deux maîtres, il haïra l'un et servira l'autre » (1).

En présence de ces idées, que nos enfants retrouveront partout, n'est-il pas nécessaire de leur dire nettement ce qu'étaient ces sages trop vantés et trop surfaits; ce que valent leurs idées et quelle en a été la source et l'histoire; et de lever le voile dont une malheureuse admiration a couvert leur misère et leur valeur d'emprunt.

L'abbé T. DE SAINTE-MARIE.

(La fin au prochain numéro).

(1) Luc, XVI, 13.

DOM GUÉRANGER.

C'était pendant l'hiver de 1830, je courais après l'abbé Combalot, qui se disposait à prêcher le dernier carême entendu aux Tuileries par Charles X. Je rencontrai le vaillant missionnaire arrêté dans la rue du Bac, avec un jeune ecclésiastique, dont la stature grêle était couronnée par la tête la plus expressive comme esprit et austérité. Je retins l'abbé Combalot ; et comme le jeune abbé s'éloignait : « Mon cher, me dit-il avec cette voix prolongée qu'il prenait si bien quand il voulait donner plus de valeur à sa sentence, ce petit homme rêve une révolution dans la liturgie ».

A quelques années de là dom Guéranger fondait Solesmes, et un peu plus tard publiait les *Institutions liturgiques*. La révolution prédite commençait à se réaliser.

L'histoire ecclésiastique dira un jour avec quelles douleurs fut accompli ce grand changement, dont le principal instrument eut, au-dessus d'une science et d'un talent incontestés, le mérite si rare aujourd'hui d'avoir su, dès les premiers jours de sa carrière, ce qu'il voulait, et de l'avoir inflexiblement poursuivi sous le coup de toutes les oppositions, sauf celle de Rome. On semait alors dans les larmes et bien souvent dans les déceptions. On se dévouait avec frénésie à la cause de l'Église et l'on était étonné que l'Église n'acceptât pas avec reconnaissance et bénédiction tous les plans que laïcs et prêtres découvraient chaque jour en sa faveur, sans prendre la peine de consulter l'autorité légitime. Je crois bien qu'il y avait, au fond, beaucoup d'ignorance, encore plus de pré-

somption naïve; beaucoup d'orgueil chez un chef; chez les jeunes, l'envie de devenir des *hommes forts*, comme on disait en ce temps-là.

Dom Guéranger eut l'immense avantage, avec une ardeur égale à celle des plus ardents, de regarder toujours du côté du Vatican et de lui demander toujours sa direction. Il la reçut, la suivit; et s'il eut des regrets au spectacle de certaines chutes, il n'eut pas pour lui un seul jour d'éclipse. Quand la tempête arriva, sa barque était portée si haut sur le rocher de Pierre qu'aucun flot ne put l'atteindre, même de son écume.

Dans cette abbaye de Solesmes, où j'ai le regret de ne l'avoir pas visité, il faisait avec une grande foi des choses merveilleuses. Sa santé, depuis longtemps brisée, obéissait pourtant à une volonté de fer; et, s'il avait adouci quelques-unes des prescriptions monastiques de son patriarche, à coup sûr il avait laissé assez de sévérité pour effrayer tous ceux de ses disciples qui surtout ne voulaient pas, avant d'être savants, être moines.

L'Église inspire à ses enfants des aptitudes diverses : les uns cherchent la pénitence et la séparation du monde terrestre dans le laid, se contentant de la perfection invisible ; les autres, persuadés que Dieu, beauté infinie, a fait rejaillir sur ses saints la lumière de son visage, estiment qu'il ne dédaigne pas d'être honoré par les formes multiples de l'art humain divinisé à son service, et aiment à attirer comme un reflet de la splendeur divine dans les œuvres consacrées à sa gloire. L'abbé de Solesmes était de ces derniers : le rétablissement de son abbaye, le cloître de Sainte-Cécile, la pureté des chants du chœur, la majesté de toutes les formes liturgiques, tout cela lui était particulièrement cher et rentrait dans son plan de restauration de la vie monastique telle qu'il la rêvait.

Le moine était assidu à sa stalle, il ne l'était pas moins à la table de travail.

Il ne craignit pas de combattre le livre de M. Broglie sur les premiers siècles de l'Église, et, avec un coup d'œil prophétique, de signaler les dangers d'une école qui, tout en se disant

chrétienne, semble avoir horreur du surnaturel et s'appliquer à le réduire au plus mince *minimum*, comme si le chrétien amoindri lui eût fait pressentir la politique que chacun sait.

L'Année liturgique dont neuf volumes ont paru, la *Vie de S. Benoît*, commencée depuis dix-huit ans environ, restent inachevées.

C'est que tantôt il retouchait ses œuvres comme la *Vie de Ste Cécile*, tantôt il se croyait obligé de reparaître dans l'arène et de lancer dans les luttes du Concile, où Pie IX l'avait appelé d'où la maladie l'éloigna, ce chef-d'œuvre de polémique, le livre de *La Monarchie pontificale*, qui fut le dernier coup de massue tombé, sinon sur les inopportunistes, au moins sur certaines inopportunités. Puis vint la sentence du Concile, et, à partir de ce moment, l'abbé de Solesmes eut terminé son œuvre.

Plus heureux que tant d'autres de ses amis, il put voir Pie IX proclamer seul l'Immaculée-Conception, et puis avec l'Église enseignante l'Infaillibilité pontificale : qu'avait-il à demander de plus ici-bas ?

Le saint et savant bénédictin est mort, dit-on, en faisant le catéchisme à une petite fille, après avoir refusé la pourpre romaine. Il connaissait la valeur des âmes, et toutes celles à qui il pouvait faire du bien lui devenaient aussitôt précieuses. Avec lui finit une génération de vaillants d'Israël. Puisse la génération qui suivra offrir, à part certaines défaillances, le même amour pour la cause de Dieu, la même tendresse filiale pour l'Église, le même dévouement simple et fort dans l'obéissance à Pierre et à ses successeurs.

E. D'A.



REVUE DU MOIS.

Université catholique de Londres.

Nous empruntons les détails intéressants qu'on va lire à une correspondance du journal l'*Univers* :

« L'Université de Kensington vient de commencer son second terme; en Angleterre, il y en a trois par an. On a profité de l'expérience du premier pour apporter quelques modifications heureuses dans la distribution des cours, afin de donner aux étudiants toute la facilité désirable pour assister à tous ceux qui leur sont nécessaires. Les liens contractés entre les maîtres et les étudiants pendant le premier terme se sont encore resserrés, et enfin la jeune école catholique a reçu un supplément de quatre nouveaux étudiants, dont la moitié provient des maisons dirigées avec tant d'habileté par les RR. PP. Jésuites à Beaumont et à Stonyhurst.

« Ce dernier fait indique surtout que les écoles secondaires sont revenues de la panique causée par la création d'un centre d'écoles supérieures, qu'elles considéraient à tort comme un rival redoutable pour leur propre existence. Elles ont aujourd'hui reconnu leur erreur en appréciant dans toute leur portée les paroles de NN. SS. dans leur lettre pastorale collective.

« Ceci est un grand point, car une fois cette conviction bien établie dans toutes les maisons catholiques réparties sur toute l'étendue de la Grande-Bretagne, chacune d'elles se fera un devoir d'envoyer à l'Université ses meilleurs élèves, en assurant ainsi l'avenir de la jeune institution.

« J'ai parlé plus haut des relations entre les maîtres et les étudiants. Ceci demande quelques explications. Dans les maisons d'éducation en Angleterre, les professeurs, loin d'imiter la morgue des pédants de l'Université de France qui affectent de se tenir à l'écart de

leurs élèves, se mêlent au contraire à leurs amusements. En hiver, ils vont patiner; en été, jouer à la balle au pied, comme des frères aînés avec leurs cadets. Il en résulte une douce familiarité, qui ne nuit en rien au respect apporté aux premiers dans l'exercice de leurs fonctions. Or, en voyant figurer sur la liste de la nouvelle Université quelques-uns des noms les plus illustres du monde savant britannique, les étudiants ont craint un moment de se trouver plus gênés vis-à-vis de leurs nouveaux professeurs, mais ces appréhensions ont été bientôt dissipées par l'accueil cordial et sympathique qu'ils ont reçu.

« Si je reviens fréquemment sur l'Université de Londres, c'est pour encourager principalement sa sœur de Lille, que je suis allé visiter pendant les vacances. Ici, je dois avouer que j'ai été douloureusement ému. Dans la protestante Angleterre, on affiche, on imprime le mot catholique en gros caractères toutes les fois qu'il s'agit de l'Université de Kensington; dans l'ancienne fille aînée de l'Église, et principalement dans le chef-lieu de ce département du Nord si catholique dans sa population, cette dénomination est interdite à la nouvelle institution que l'on affuble dérisoirement du titre d'*École libre*, pour la présenter sans doute à l'opinion publique comme une succursale de l'enseignement des Littré, des Renan et autres gens de cette école. »

Les bourses.

Les conseils généraux sont-ils libres de voter des bourses dans des écoles normales relevant d'associations libres, afin d'assurer le recrutement des instituteurs ou institutrices?

Non, répond M. le Ministre, armé d'un avis du Conseil d'Etat. Les bourses ne se doivent donner qu'aux écoles normales établies par le département ou par plusieurs départements unis pour une même fondation, et, à défaut de ces écoles normales très-officielles, les bourses peuvent seulement venir aux établissements désignés par le conseil départemental.

Donc, pas d'associations libres.

Vous n'êtes point de cet avis, nous répond-on; mais il y a des maisons affreuses toutes prêtes qui, demain, vont solliciter des conseils généraux rouges, dont le suffrage universel a doté notre France,

le privilége de former des institutions d'un certain numéro qui fera rougir le pays.

Nous comprenons parfaitement que le principe tant prôné par les catholiques libéraux de la liberté pour tous, oblige absolument à garotter l'Eglise et ses institutions, sous peine des plus grands malheurs de la part des plus misérables qui auraient les mêmes droits que Dieu.

Toutefois, que dirait un catholique libéral tombé par accident dans une ménagerie et qui supplierait le cornac de museler les ours et les dogues, et auquel ce cornac répondrait : Je veux bien leur mettre une muselière, mais à condition que je vous en placerai une aussi sous le menton ; vous comprenez bien que c'est justice.

Le Catholique libéral : Bravo !

CHRONIQUE.

N'aimer rien et manger de tout. — Un collégien auquel cette rude prescription était faite par un maître austère, s'en plaignait à ses parents au congé du Carnaval. Le député, son père, qui a un jour de congé de plus que son fils, l'en reprit vivement : vous attaquez le *suffrage universel* qui ne permet d'aimer ni les lys de la monarchie, ni les éperons de César, ni les parapluies de Juillet, ni les couleurs de la République, et qui nous ordonne de manger de n'importe quoi suivant le jour et l'heure où l'on vote.

— Papa, je n'aime rien, mais si tu me conduisais au bal masqué de l'Opéra, j'en mangerais tout de même.

— Je préside; donc, je ne vote pas; mon fils a donc une voix de majorité ; mon enfant, allons au bal masqué de l'Opéra.

« Le Wallon conduit à la montagne. » — Cette parole poëtique a été dite à propos du tour de passe-passe par lequel le triste M. Wallon, triste catholique des antichambres libérales, vient de faire virer la France vers un avenir inconnu.

L'Assemblée qui a solennellement repoussé la République par un vote à la tribune, le 29 janvier, a été mise en République par une habileté parlementaire, le 30 janvier, grâce à une seule voix tombée dans l'urne après la clôture du scrutin. Cette voix, il est vrai, a été contestée dans deux colonnes du *Journal officiel*, mais elle a été validée, cette unique voix, en raison, a dit le Président, de ceci, que cet abus a eu lieu d'autres fois.

La boîte de Pandore. — M. Wallon, auteur de cette injure à la vieille France et de cet accroissement du gâchis universel, est un catholique libéral, professeur de l'Université. M. Laboulaye, qui avait fait la première proposition la veille, est aussi professeur de l'Université.

Tous les maux nous viennent par elle.

La République une et indivisible. — Le soir de cette mémorable journée, 353 députés, en se pavanant devant les glaces des cafés, disaient : C'est pourtant moi, M. X..., qui ai donné cette voix qui fait les destinées de la France. Cela apprendra à ne pas me juger à ma valeur, et pourquoi n'apprendrait-on pas désormais mon nom aux lycéens à la suite de ceux des grands hommes? Je vais chez le Ministre!

Le soir, comme M. de Cumont montait à son lit, l'huissier annonce 353 personnes d'importance.

M. de Cumont qui n'ignore pas que son lit, comme son portefeuille, sont provisoires, en sortit aussitôt.

— Comment se fait-il, s'écrièrent les 353 personnages d'une seule voix, que je sois seul auteur de la République dite à une voix, et que vous ne l'enseigniez pas encore à la postérité.

— Mais, Messieurs. ...

— Assez, Monsieur, veuillez parler au singulier ou je retire ma voix toute puissante.

Toute la nuit, M. de Cumont a rêvé que 353 ciseaux se fermaient sur le fil de l'épée de Damoclès pendue dans l'alcôve ministérielle; c'est que le ministère, pensait-il, a eu plus de ministres que Barbe-Bleue n'a eu de femmes.

Le matin, M. de Cumont s'aperçut que ce n'était qu'un cauchemar.

On est trahi par les siens.

« La République rouge fera banqueroute;

Ruinera les riches sans enrichir les pauvres;

Anéantira le crédit;

Promènera les têtes sur des piques;

Fera de la France la patrie des ténèbres;

Égorgera la liberté;

Étouffera les arts;

Décapitera la pensée;

Niera Dieu;

Remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine;

En un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand, que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit. »

Ainsi parle le poète Victor Hugo. Je comprends pourquoi Platon voulait chasser les poètes de sa république; ce sont des indiscrets.

Encore un poète indiscret. — « Quand le gouvernement sera sans ressources;

Quand la nation aura dévoré son avance;

Quand le pays sera sans production, sans commerce;

Quand Paris affamé, bloqué par les départements, ne payant plus, n'expédiant pas, restera sans arrivage;

Quand les ouvriers, démoralisés par la politique des clubs et par le chômage des ateliers nationaux, se feront bandits pour vivre;

Quand un million de prolétaires sera croisé contre la propriété;

Quand l'État requerra l'argenterie et les bijoux des citoyens pour les envoyer à la monnaie;

Quand les perquisitions domiciliaires seront l'unique mode de recouvrement des contributions;

Quand le vagabondage sera devenu la condition commune;

Quand le paysan, le fusil chargé, gardant sa récolte, abandonnera sa culture;

Quand les ouvrières, domptées par la faim, se seront toutes livrées;

Quand la première gerbe aura été pillée, la première maison forcée, la première église profanée, la première torche allumée, la première femme violée;

Quand le premier sang aura été répandu, quand la première tête sera tombée;

Quand l'abomination de la désolation sera par toute la France;

Oh! alors, vous saurez ce que c'est qu'une révolution, provoquée *par des avocats*, *conduite par des écrivains et des poètes.* »

Signé : LAMARTINE.

Vivus scripsit et fecit.

Et quand tout cela arrivera, on comprendra qu'il ne faut plus laisser à l'Université le soin de former seule les avocats, les écrivains et les poètes et on supprimera enfin l'Université.

Les moyens. — Un ancien surveillant, qui revenait ces jours derniers de la Chambre des députés, racontait son impression générale : On croirait en somme, dit-il, se trouver dans une division de *moyens*.

Cela tendrait à confirmer que tous les moyens ne sont pas bons.

Rome classique. — « Savez-vous pourquoi tant d'hommes criblés de dettes ont voulu établir la république? C'est qu'ils ont cru qu'en France comme dans l'ancienne Rome, avec des consuls, des tribuns, voire un dictateur, ils finiraient par trouver des prêteurs. (Ledru-Rollin.)

Ledru-Rollin a raison, mais n'est pas mort pauvre.

Quand la liberté des programmes nous permettra de parler dans les classes des héros de la *Rome chrétienne*, on comprendra que ce sont les seuls révolutionnaires qui sachent mourir pauvres.

L'enlèvement des Sabines, par M. Duruy. — On se souvient du coup savant porté par M. Duruy à l'Église catholique.

Les garçons, disait-il, sont assez déformés par les lycées, mais ils épousent des femmes chrétiennes qui allaitent de petits chrétiens imbus de préjugés. Les lycées ont donc sans cesse à opérer le travail pénible de la déchristianisation de la France, travail qui devrait être plus avancé, depuis 1804 qu'on forme des pères libres de préjugés.

L'éducation chrétienne de la fille est cause de tout ce mal, il faut obvier au plus vite au danger que ce reste de foi fait courir à la patrie.

En conséquence, le grand maître avait décrété, pour faire des femmes dignes des enfants de l'Université, de créer l'enseignement de la fille par l'État, au moyen de cours publics.

Un revenant. — Le héros élégant des jeunes premiers chargés alors par le Ministre des Beaux-Arts et de l'Instruction, de faire du beau langage devant le beau sexe, s'appelait Paul Albert, surnommé Arthur.

Les leçons du jeune parleur ont été écrites et justement flétries en leur temps par la presse catholique. Ainsi passent les roses rouges.

Mais Arthur n'a point disparu et ne s'est pas oublié. Les couvents, il est vrai, ont refermé leurs grilles sur le timide troupeau qu'il poursuivait, et qui a le bon sens de préférer l'enseignement de l'Église à celui de la Sorbonne, et le tendre nez du jeune professeur s'est blessé aux rudes barreaux. Mais l'hydre catholique, comme dirait M. Challemel-Lacour, rentre dans la société par une autre porte.

Quoi, M. Challemel, l'Université ne garde-t-elle pas toutes les issues?

Non, les Jésuites, les Maristes, les Assomptionistes osent prépa-

rer aux écoles, ils ont même, l'an dernier, fourni les premiers dan les trois écoles polytechnique, militaire et navale; nous sommes envahis par le Galiléen!

Eh bien! Arthur vieilli par les déboires reprend ses sourires devenus sardoniques après avoir été dorés, et comme Voltaire faisait à bons gages la cour à Frédéric le militaire, nous retrouvons Albert grassement installé à l'école militaire de Saint-Cyr.

— Je détruirai, a-t-il dit, les pernicieux effets du cléricalisme sur les jeunes soldats, comme j'ai fait pour les jeunes filles.

Un bon journal nous assure que « les mauvaises doctrines, les grivoiseries, les gaudrioles sortent de ses lèvres comme l'eau de la source. »

« Toute autorité civile et religieuse est attaquée; Voltaire et tout son cortége, au contraire, célébré à tour de bras. »

Et l'on trouve étonnant que les catholiques se plaignent qu'on leur fasse payer avec le budget un monsieur jeune ou vieux qui crache cette bave sur leurs enfants!

Un nez recassé. — Si les puristes trouvent le participe *recassé* trop hasardé, ils peuvent lire *fricassé*. Il s'agit du nez de M. Paul Albert, ancien jeune premier aux cours de filles, à la Sorbonne.

A propos de Lamartine qui se plaint des universitaires, préférant son collége catholique, M. Paul commença par « venger les universitaires et dauber sur les Jésuites. Il partit à fond de train sur les Jésuites qui..., les Jésuites que..., l'esprit de la congrégation..., l'imbécillité de ses doctrines..., l'insuffisance de son enseignement..., etc. (1). »

Cette attaque directe contre les maîtres d'un grand nombre de ses élèves n'eut point de succès. Les bons élèves fatigués de voir leurs notes abaissées chaque fois qu'ils ne reproduisaient pas les dissertations inconvenantes de l'ancien maître des demoiselles, firent entendre un murmure prolongé. L'éloquent se troubla : *Assez*, *assez*, répondit le suffrage universel.

— Oh combien mes gazelles étaient plus patientes et plus admiratrices, soupira-t-il.

— Messieurs, je m'explique..... *Suffit*, *suffit*.

Il était l'heure de descendre de chaire; à l'école militaire, l'heure

(1) *Univers*, Léon Aubineau.

est militaire, cette fois elle sonna exactement pour M. Paul Albert le moment de la fuite.

Il n'a plus reparu dans cette chaire. Puisse cette chute avoir été enfin pour Paul celle du chemin de Damas!

Toujours les ministres de l'instruction publique. — Les gamins des écoles finiront par jeter au Tibre M. Bonghi, ministre de l'instruction publique.

Les élèves de l'Université romaine (la Sapience) se sont réunis vendredi dans la salle des sociétés ouvrières, et après une séance des plus tapageuses, ils ont voté les deux ordres du jour suivants :

« 1° Les étudiants de l'Université romaine, réunis en assemblée,
« considérant qu'il n'y a pas eu de forte opposition au télégramme
« expédié à un journal de Turin, pour s'associer à la désapprobation
« manifestée à l'honorable Bonghi par les étudiants de l'Université
« de cette ville, se croient autorisés à confirmer le dit télégramme
« comme étant l'expression de la majorité des étudiants de l'Athénée
« romain.

« 2° Les étudiants de l'Université de Rome, réunis en assemblée,
« déplorent les mesures récemment adoptées par le ministre de l'ins-
« truction publique, les considérant comme vexatoires et inefficaces
« au point de vue du progrès de l'instruction. »

Aussitôt que M. Bonghi a eu connaissance de ces délibérations des étudiants, il a fait afficher sur les portes de la Sapience un décret suspendant jusqu'à nouvel ordre les cours de cinquième et sixième année de la Faculté de médecine.

Les étudiants ont répondu au ministre Bonghi en nommant une députation qui devra se porter à la rencontre du général Garibaldi, pour lui exprimer toutes les sympathies de la jeunesse de l'Université romaine et invoquer son puissant appui contre l'arbitraire ministériel.

Voilà M. Bonghi largement récompensé de la guerre insensée qu'il a déclarée aux Séminaires dès le premier jour de son installation au ministère de l'instruction publique. Les élèves des Séminaires ne siffleront pas M. Bonghi; cette besogne a été exécutée par les étudiants des grandes Universités où enseignent des libres-penseurs.

(*Journal de Florence.*)

Les droits de Dieu. — On s'étonne quelquefois de nos indignations contre l'ingérence des communes et de l'État dans nos écoles,

nos hôpitaux et toutes nos œuvres congréganistes, puisqu'on appelle ainsi les œuvres de l'Église.

Voici un nouvel exemple des abus que cette situation amène tous les jours; nous l'empruntons au journal *le Peuple*, de l'Aveyron :

Que Dieu ne fasse plus miracle en ce lieu sans SA permission. — « Le Cercle usait tous les mois, depuis bien longtemps, de la chapelle des Frères des écoles chrétiennes. Il avait contribué à sa restauration et à son ornementation intérieure, dans ce but.

Un jour, fin décembre 1874, immédiatement après les fêtes de Noël, un de nos adjoints signifie au Directeur de ne plus recevoir *qui que ce soit* dans la chapelle de l'Établissement, *sans en avoir obtenu SA permission* (*sic*).

Après cet acte d'autorité, M. l'adjoint tire sa révérence au Frère Directeur, l'assurant de sa *parfaite considération distinguée* (*sic*).

Notre édile fut aveuglément obéi et nous en avons reçu signification officielle.

Le fait est curieux; la prétention plus curieuse encore. Mais ces interventions du protestantisme persécuteur et intolérant dans le domaine des Églises et des Chapelles catholiques, nous paraît constituer une violation arbitraire de nos plus chères libertés. Nous protestons très-énergiquement et nos plaintes seront portées au tribunal de l'opinion publique, avec une persistance infatigable. Il faut que nous sachions si nous devons courber la tête sous le joug de l'hérésie. et si nous devons laisser ainsi outrager les éducateurs de notre enfance, sans faire entendre le cri de notre conscience indignée.

Quoi qu'il en soit, le Cercle catholique n'en mourra pas.

La persécution lui fait des amis. La dent des bêtes peut le broyer; elle fait le travail de Dieu; et le froment du Christ, soumis à cette rude opération, sera plus nourrissant, plus pur et plus capable d'engendrer la vie. »



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

LICENCE ÈS-LETTRES.

Dissertation française.

Étude sur le traité *De Pallio* de Tertullien.

Thème grec.

Le Chant de l'Exil.

Disons adieu, mes compagnes,
A nos chétives campagnes
Où le Jourdain doux-coulant
Va sur le sable ondelant.

Adieu, terre plantureuse,
Naguère si populeuse,
Terre promise du ciel,
Toute ondoyante de miel.

Adieu, Siloé, fontaine
Dont la douce eau se promène
Dans le canal de Cédron
Serpentant à l'environ.

Adieu, costeaux et vallées,
Adieu, rives désolées,
Adieu, verdureux Hébron,
Vieil territoire d'Efron ;

Et vous, naguère édifice,
Le plus rare en artifice
Et en ornements divers
Que fust temple en univers.

Robert GARNIER.

ΠΡΟΣ ΕΠΙΣΚΟΠΟΝ

ΕΙΣ ΤΑΣ ΣΧΟΛΑΣ ΕΙΣΙΟΝΤΑ.

Μετὰ Γαλλικὰν ἀοιδὰν,
Μετὰ καὶ λύραν Λατίνων,
Κλύε νῦν, πάτερ Σεβαστὲ,
Κιθάραν Δωρίδος ἄμιν.

Τί γὰρ ἀλλόγλωσσοι ἔσμες,
Ξένον αἰ μὴ πρός σε μέλπειν;
Τί δὲ Πίνδαρος, Σοφοκλῆς,
Φίλα πλὴν αἴ τοι λέγοιμες;

Κακόφωνός ἐντι φόρμιγξ,
Μέλος ἐντι καὶ δυσηχής·
Ὀλίγα δέ τοι μέριμνα,
Μόνον αἴ τι Χριστὸν ἠχοῖ.

Μικύλον τέττιγος ὕμνους
Δρόσον ὀρθρίαν πίνοντος
Κλύει ἀσμένως ὁδευτὴς,
Μικύλον περ ὄντος ᾠδοῦ.

Πάλιν ἀγρίας τε μῆλα
Ἀπὸ μηλίδος δρέποντες,
Φυγάδες διὲξ ἐρήμων
Ὀπὸν ἐκπίνουσι πικρόν.

Ἔτι δ' ὥσπερ οὐκ ἀρέσκει
Ἔπος ἦτε Δωριάζον,
Ἀπόφατι καὶ Λατίναν
Κιθάραν Μάρων ἀπείροις.

Τὸ δὲ πᾶν λόγους ἀφήσω,
Σύ γε νῦν Ἑλληνικοῖσιν
Ἐπιμειδιᾶ, Σεβαστὲ,
Ὅθεν ἐσσόμεσθ' Ὅμηροι.

E. M. B.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

Cassiodorus ad Justinianum imperatorem.

Cassiodorum senem, in suo monasterio pietati ac litteris incumbentem, Justinianus imperator litteris monuerat ut Constantinopolim veniret, magnis honoribus augendus.

Respondet Cassiodorus imperatori.

Version latine.

Combien il aurait été facile aux Chrétiens de se venger de leurs persécuteurs.

Quoties in Christianos desævitis, partim animis propriis, partim legibus obsequentes? Quoties etiam, præteritis vobis, suo jure nos inimicum vulgus invadit lapidibus et incendiis? Ipsis Bacchanalium furiis, nec mortuis parcunt Christianis, quin illos de requie sepulturæ, de asylo quodam mortis, jam alios, jam nec totos avellant, dissecent, distrahant. Quid tamen unquam denotastis de tam conspiratis, de tam animatis ad mortem usque, pro injuria repensatum, quando vel una nox pauculis faculis largiter ultionis posset operari, si malum pro malo dispungi penes nos liceret? Sed absit ut aut igni humano vindicetur divina secta, aut doleat pati in quo probatur. Si enim hostes exsertos, non tantum vindices occultos agere vellemus, deesset nobis vis numerorum et copiarum? Plures nimirum Mauri et Marcomanni ipsique Parthi, vel quantæcumque unius loci et suorum finium gentes, quam totius orbis? Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum; sola vobis reliquimus templa. Cui bello non idonei, non prompti fuissemus, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam disciplinam magis occidi liceret quam occidere? Potuimus, et inermes nec rebelles, sed tantummodo discordes, solius divortii invidia adversus vos dimicasse. Si enim tanta vis hominum in aliquem orbis remoti sinum abrupissemus a vobis, suffudisset pudore utique dominationem vestram tot qualiumcunque amissio civium, imo etiam et ipsa destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram, ad silentium rerum et stuporem quemdam quasi mortui orbis.

TERTULL. *Apol.* XXXVII.

Version latine.

Les ruines de Rome.

Par tibi, Roma, nihil, quum sis prope tota ruina.
Quam magni fueris integra, fracta doces.
Longa tuos fastus ætas destruxit, et arces
Cæsaris, et superum templa palude jacent.
Ille labor, labor ille ruit, quo dirus Araxes
Et stantem tremuit, et diruisse dolet;
Quem gladii regum, quem provida jura senatus,
Quem superi rerum constituere caput;
Quem magis optavit cum scelere solus habere
Cæsar, quam socius et pius esse socer;
Qui crescens studiis tribus, hostes, crimen, amicos,
Vi domuit, secuit legibus, emit ope;
In quem, dum fieret, vigilavit cura priorum,
Juvit opus pietas, hospitis unda locum,
Expendere duces thesauros, fata favorem,
Artifices studium, totus et orbis opes.
Proh dolor! Urbs cecidit, cujus dum specto ruinas,
Penso statum, solitus dicere : Roma fuit.
Non tamen annorum series, nec flamma, nec ensis
Ad plenum potuit hoc abolere decus.
Cura hominum potuit tantam componere Romam
Quantam non potuit solvere cura deum.
Confer opes, ebur et marmor, superumque favorem,
Artificum vigilent in nova facta manus;
Non tamen aut fieri par stanti machina muro,
Aut restaurari sola ruina potest.

HILDEBERTI *Carm. miscell.*

SECONDE.

Devoir français.

L'entrée triomphale du Roi des Rois (1).

PREMIER TABLEAU.

Le Monde païen.

Les oracles sont partout silencieux. — L'empereur Auguste consulte la pythie. — Elle ne donne pas de réponse.

(1) Nous regrettons vivement que ce sujet et le suivant ne nous soient pas arrivés en temps utile, pour être insérés dans notre N° de Novembre ou Décembre.

Il lui demande quel sera son successeur à l'empire, et la conjure de dire au moins la cause de son silence. Elle répond :

Me puer Hebræus, divos Deus ipse gubernans,
Cedere sede jubet, tristemque redire sub Orcum.

Auguste est rempli de crainte. — Il revient à Rome. — Ses guerres sont terminées. — Il ferme les portes du temple de Janus. — L'univers se repose et attend.

DEUXIÈME TABLEAU.

Le Recensement.

Auguste a ordonné le recensement de tout son vaste empire.

Sur le chemin de Nazareth à Bethléem, au milieu de la foule, s'avancent Marie et Joseph.

Joseph marche en avant. — Il se retourne et voit Marie triste. — Un instant après, il la voit sourire. — Il demande la cause de ce changement : « Je vois deux peuples, dit-elle ; l'un qui est dans la joie, l'autre qui gémit. L'un sera sauvé par mon Fils, l'autre se perdra ».

TROISIÈME TABLEAU.

L'Enfant-Dieu.

Dans une grotte, l'Enfant-Dieu repose dans une crèche. — Au milieu d'une lumière éclatante, Marie et Joseph prosternés l'adorent.

Le bœuf et l'âne s'inclinent avec respect. *Bos cognovit possessorem suum.*

Un globe de feu apparaît sur la grotte. — Des bergers qui veillent sur leurs troupeaux l'aperçoivent. — Un ange leur apparaît : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus.*

Les humbles, les premiers, vont adorer l'Enfant-Dieu. — Chant des bergers.

QUATRIÈME TABLEAU.

L'aurore du Salut.

Les étoiles brillent au ciel. — Le silence enveloppe la terre : *Dum quietum silentium teneret omnia, et nox in suo cursu medium iter perageret, omnipotens sermo tuus, Domine, a regalibus sedibus venit* (SAP., XVIII, 15). — *Aquila advolante, silentium inciditur aviculis; veniente e cœlo et in terris nascente Christo, vera aquila, siluere duces et reges, siluere arma* (S. BAS., In Ascens. Dom.)

Les étoiles s'arrêtent. Tout l'ordre de l'univers est suspendu. Les éléments attendent, pour continuer d'être, l'ordre du Seigneur nouveau-né. — Il fait un signe et, sous sa conduite, désormais le monde reprend sa marche accoutumée.

Le règne des démons est fini. Ils tremblent sur leurs trônes. — Leurs

idoles se renversent. — Les anges parcourent la terre, pour en prendre possession au nom du Souverain Roi.

Une joie inaccoutumée fait tressaillir la création. — Le soleil se lève plus brillant. — C'est le premier jour du salut.

(Tiré des anciennes légendes, *passim.*)

Vers latins.

MATIÈRE.

Messiæ adventus.

Aspiciens a longe, ecce video Dei potentiam venientem, et nebulam totam terram tegentem. — Ite obviam ei, et dicite : « Nuntia nobis si Tu es Ipse qui regnaturus es in populo Israel. » — Quique terrigenæ, et filii hominum, simul in unum dives et pauper, ite obviam ei, et dicite : « Qui regis Israel, intende, qui deducis velut ovem Joseph ».

Tollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.

(Tiré du bréviaire : I[er] dimanche de l'Avent, 1[er] répons de Matines.)

Version grecque.

Synésius, député de Cyrène, à l'empereur Arcadius.

Ἐμέ σοι πέμπει Κυρήνη, στεφανώσοντα χρυσῷ μὲν τὴν κεφαλὴν, φιλοσοφίᾳ δὲ τὴν ψυχὴν, πόλις Ἑλληνὶς, παλαιὸν ὄνομα καὶ σεμνὸν, καὶ ἐν ᾠδῇ μυρίᾳ τῶν πάλαι σοφῶν· νῦν πένης, καὶ κατηφὴς, καὶ μέγα ἐρείπιον, καὶ βασιλέως δεόμενον, εἰ μέλλοι τι πράξειν τῆς περὶ αὐτὴν ἀρχαιολογίας ἐπάξιον. Ταύτην μὲν δή μοι τὴν ἔνδειαν, ὅταν αὐτὸς ἐθέλῃς, ἰάσῃ, καὶ ἐπὶ σοὶ βουληθέντι παρὰ μεγάλης τε καὶ εὐδαίμονος ἤδη τῆς πατρίδος τὸν δεύτερόν με διακομίσαι σοι στέφανον. Οἱ λόγοι δὲ οὐδὲ νῦν τι δέονται πόλεως, ὥστε ἐλευθεροστομῆσαι, καὶ βασιλέα θαῤῥῆσαι. Ἀλήθεια γὰρ δὴ λόγων εὐγένεια· καὶ διὰ τόπον οὐδείς πω λόγος αἰσχίων οὐδὲ κυδίων ἐγένετο. Ἰτητέον οὖν ἅμα τῷ Θεῷ, καὶ ἐγχειρητέον τῷ καλλίστῳ τῶν λόγων, ἀληθέστερον δὲ φάναι τῶν ἔργων. Ὁ γὰρ ἑνὸς ἀνδρὸς, τοῦ βασιλέως, ἐπιμεληθεὶς, ὅπως ἂν ἄριστος εἴη, τὴν συντομωτάτην ἐβάδισεν ἐπὶ τὸ πάντας μὲν οἴκους ἐπανορθοῦν, πόλεις δὲ πάσας, ἔθνη τε πάντα, καὶ μικρὰ καὶ μείζω, καὶ τὰ γείτονα, καὶ τὰ πόῤῥω, ἃ πάντα ἀπολαύειν ἀνάγκη τῆς ὅπως ποτὲ ἐχούσης τοῦ βασιλέως ψυχῆς.

SYNES. *De regno*, cap. II.

Matière de vers.

La Retraite.

Un roi, je dirai plus, un sage,
Écrit que tout est vanité,
Tout, y compris la majesté,
Même la gloire, et c'est dommage.
Nombre de gens ont souhaité
D'éterniser dans la mémoire
Un nom d'âge en âge escorté
Par les fanfares de la gloire.
Ce rêve est sans doute fort beau ;
Mais, lorsque de nos jours plus sombres
Pâlit et s'éteint le flambeau,
Le bruit qu'on fait sur un tombeau
Ne va point réjouir les ombres.
Heureux qui, du monde oublié,
Cultive sans inquiétude
Et les beaux-arts et l'amitié !
Heureux qui, dans la solitude,
De la vérité seule épris,
Cherche en des livres favoris
Le plaisir, et non plus l'étude !
Dans la jeunesse, où l'avenir
Nous découvre une mer immense,
L'homme entend la voix du zéphyr
Et s'embarque avec l'espérance.
Mais bientôt l'imprudent nocher
Est froissé par un long orage ;
Contre les pointes d'un rocher
Son vaisseau heurte et fait naufrage.
Lui-même il se sauve à la nage ;
Il vient sécher ses vêtements !
Les dieux reçoivent ses serments
De ne plus quitter le rivage.
Vainement le zéphyr trompeur
Lui renouvelle ses caresses,
Il fuit la mer et ses promesses ;
Les fleuves même lui font peur.
Il n'ira pas au sein des villes,
Portant des yeux désenchantés,
Abjurer ses plaisirs tranquilles

Pour de bruyantes voluptés.
Moins passionné, plus sensible,
Il ne veut que l'ombre et le frais,
Que le silence des forêts,
Que le bruit d'un ruisseau paisible.
Là, quand de ses derniers rayons
Le soleil a rougi les monts,
Sous les saules de la prairie
Il voit les danses du hameau;
Les sons lointains du chalumeau
Bercent sa douce rêverie ;
Et, comme l'onde du ruisseau,
Il regarde couler sa vie.

M.-J. Chénier.

Vers latins.

Le Chêne et le Roseau.

(Sujet donné dans notre N° de Juin 1874, t. VII, p. 185).

Superba quondam Quercus dixit Arundini :
« Merito naturam culpas, namque te gravat
« Trochilus, amica, vixque rugans halitu
« Liquorem tenui, tibi pronum mittit caput,
« Aura austero nimis; nostra verum Caucaso
« Frons contra similis, soli nedum pervia
« Radiis sit, insultat vel tempestatibus.
« Boreas tibi ipsa aura est, æternus dum mihi
« Adspirat zephyrus. Saltem nostro tegmine
« Protecta umbrifero tutius si cresceres,
« Tibi a procellis minus omnino incommodi
« Foret; plerumque at humido nunc nasceris
« In littore quo regnare turbines solent.
« Noverca quidem natura tibi, me judice, est ».
— « Bona es quidem tu, quæ sorte mea tangeris
« Miserans, arbuscula inquit; sed curam, precor,
« Leves, tibi enim plus quam mihi venti nocent.
« Flector, nec rumpor; obstitisti prælio
« Hucusque immota, sed exspecta finem modo ».
Ea vix Arundo, longinquis ex tractibus
Ventus repente sævit insano impetu
Furens, quo nunquam peperere horrendum magis
Triones gelidi : rigida arbor stat, flectitur

Arundo lenta; tum æstuans tanto objice
Ventus, superbam tandem e terris arborem
Convellit, quæ modo immittebat nubibus
Caput sublime, imas radices inferis.

P. E.

TROISIÈME.

Version latine.

Brièveté de la vie.

Omnis paulatim letho nos applicat hora;
Hoc quoque quo loquimur tempore præmorimur;
Et per fallentes tacito molimine cursus
Urget supremos ultima vita dies.
Quum cibus et somnus, dum verba et pocula mulcent,
Sive domo sedeas, seu peregrina petas,
Dumque geris quodcumque geris, vel non geris ultro,
Mors movet alternum non remorata pedem.
Cereus ut cæcæ positus sub tempore noctis
Compensare diem luminis officio,
Dum non sentimus, lento consumitur igne,
Semper et ad finem flamma vorax properat:
Sic hominum res est, pereunt quæcunque geruntur,
Proficit et moritur quod sibi vita trahit.

S. Orient.

Version latine.

Climat de la Grande-Bretagne.

Optima frugibus atque arboribus insula est, et alendis apta pecoribus ac jumentis. Vineas etiam quibusdam in locis germinans; sed et avium ferax terra marique, generis diversi, fluviis quoque multum piscosis, ac fontibus præclara copiosis.... Et quia prope sub ipso septentrionali vertice mundi jacet, lucidas æstate noctes habet, ita ut medio sæpe tempore noctis in quæstionem veniat intuentibus, utrum crepusculum adhuc permaneat vespertinum, an jam advenerit matutinum : utpote nocturno sole non longe sub terris ad orientem boreales per plagas redeunte. Unde etiam plurimæ longitudinis habet dies æstate, sicuti et noctes contra in bruma, sole nimirum tunc in Libycas partes secedente, id est, horarum decem et octo. Plurimæ item brevitatis noctes æstate et dies habet in bruma, hoc est, sex solummodo æquinoctialium horarum; quum in Armenia, Macedonia, Italia, cæterisque ejusdem lineæ

regionibus longissima dies sive nox quindecim, brevissima novem compleat horas.

BEDA, *Eccl. Hist. Angl.* lib. I, cap. 1.

LANGUES VIVANTES.

Version anglaise.

The poplar field.

The poplars are felled, farewell to the shade,
And the whispering sound of the cool colonnade;
The winds play no longer and sing in the leaves,
Nor Ouse in his bosom their image receives.

Twelve years have elapsed since I last took a view
Of my favourite field, and the bank where they grew;
And now in the grass behold the are laid,
And the tree is my seat, that once lent me a shade.

The blackbird has fled to another retreat,
Where the harels afford him a screen from the heat,
And the scene, where his melody charmed me before,
Resounds with his sweet flowing ditty no more.

My fugitive years are all hasting away,
And I must ere long lie as low as they,
With a turf on my breast, and a stone at my head,
Ere another such grove shall arise in its stead.

Tis a sight to engage me, if any thing can,
To muse on the perishing pleasures of man;
Though his life be a dream, his enjoyments, I see,
Have a being less durable even than he.

W. COWPER.

SCIENCES.

MÉMOIRE SUR LE CALCUL DIFFÉRENTIEL.

Examen des cas où le théorème de Taylor est en défaut.

1. — Toute fonction de x où la variable x reçoit l'accroissement h se développe en une série ordonnée suivant les puissances *entières* et *positives* de h. On sait que ce développement, diversement écrit selon les notations adoptées, a pour expression la plus générale,

$$f(x + h) = y + y'h + \frac{1}{2}y''h^2 + \frac{1}{2.3}y'''h^3 + \ldots\ldots$$

y représentant la fonction primitive $y = f(x)$, et y', y'', y''', etc,... les dérivées des divers ordres.

Or, ce développement qui procède toujours selon les puissances *entières* et *positives* de h tant que x conserve une valeur quelconque, peut contenir des puissances *négatives* ou *fractionnaires* de h lorsqu'on met pour x une valeur déterminée a.

On conçoit, en effet, que dans une fonction donnée, x puisse être engagé sous quelques radicaux. Tant que x reste indéterminé, h en est indépendant et le développement se fait bien d'après le théorème de Taylor; mais si l'on substitue à x la constante a, la fonction devient $f(a + h)$, et a peut se trouver mêlé aux autres constantes de la fonction de telle sorte que h se trouve engagé sous les mêmes radicaux que a. Il est visible qu'alors on pourra avoir des exposants négatifs ou fractionnaires.

Soit par exemple

$$f(x) = (x - a)^{\frac{1}{2}}$$

Dans l'hypothèse $x = a$ la fonction variée devient

$$f(a + h) = (a + h - a)^{\frac{1}{2}} = h^{\frac{1}{2}}$$

Dans ce qui suit nous examinerons :

1° Les caractères auxquels on reconnaît ces exceptions.

2° Les moyens à employer pour trouver le véritable développement de $f(a + h)$.

3° La limite de l'erreur que l'on commet en bornant la série aux termes non fautifs.

Nous réservons un 4e paragraphe à la discussion de quelques cas particuliers.

§ 1er. — DES CARACTÈRES AUXQUELS ON RECONNAIT QUE LA SÉRIE DE TAYLOR EST EN DÉFAUT.

2. — Supposons une fonction de x où x se trouve engagé sous des radicaux.

Supposons encore que x doive être remplacé par la constante a, puis faisons varier la fonction. La valeur $(a + h)$ se trouvera engagée sous les mêmes radicaux que x et la fonction, ordonnée suivant les puissances de h, s'écrira, en général,

$$f(a + h) = \mathrm{A} + \mathrm{B}h + \mathrm{C}h^2 + \mathrm{D}h^3 + \ldots \mathrm{L}h^l + \mathrm{M}h^m + \ldots$$

Les lettres A, B, C, etc... désignent des coefficients inconnus; $\mathrm{M}h^m$ ouvrant la suite des termes où h est affecté d'exposants fractionnaires, de telle sorte que m soit la moindre puissance fractionnaire de h, puissance que nous supposerons, pour plus de généralité, comprise entre l et $l + 1$.

h étant variable par hypothèse, le développement ci-dessus a lieu quel que soit h; c'est-à-dire, même si l'on pose $h = o$. Or, cette hypothèse donne

$$f(a) = A$$

Pour calculer, B, C, etc... prenons les dérivées successives de $f(a+h)$; il viendra

$$f'(a+h) = B + 2Ch + 3Dh^2 + \ldots\ldots lLh^{l-1} + mMh^{m-1} + \ldots\ldots$$
$$f''(a+h) = 2C + 2.3\,Dh + \ldots\ldots l(l-1)\,Lh^{l-2} + m(m-1)\,Mh^{m-2} + \ldots$$
$$f'''(a+h) = 2.3\,D + \ldots\ldots l(l-1)(l-2)Lh^{l-3} + m(m-1)(m-2)\,Mh^{m-3} + \ldots$$

....

Si l'on pose encore $h = o$, on trouve

$$B = f'(a)\,;\; C = \frac{1}{2} f''(a)\,;\; D = \frac{1}{2.3} f'''(a)\,;\ldots\ldots$$

Les coefficients A, B, C,... sont maintenant faciles à analyser; ce sont les valeurs que prennent la fonction primitive et ses dérivées lorsqu'on y fait $x = a$. Ceci revient à dire qu'on retrouve en partie la série de Taylor,

$$f(a+h) = f(a) + f'(a)h + \frac{1}{2} f''(a)h^2 + \frac{1}{2.3} f'''(a)h^3 + \ldots.$$

Mais il n'en peut être ainsi de tout le développement. En effet, chaque dérivation élimine une constante; la l^e dérivation donne L pour valeur de la dérivée correspondante, et la dérivée d'ordre $l+1$ donne

$$f^{l+1}(a+h) = m\,(m-1)\,(m-2)\ldots\ldots Mh^{m-l-1}$$

Or, $m - l - 1 = m - (l+1)$; et, comme m est plus petit que $l+1$, l'exposant devient négatif à partir de M; il s'ensuit que si l'on pose encore $h = o$, la dérivée devient infinie. On a, en effet :

$$f^{l+1}(a+h = \frac{m\,(m-1)\,(m-2)\ldots\ldots M}{h^{-l+1-m}}$$

puis, en posant

$$-n = m - (l+1) = -(l+1-m)$$

et $h = o$

$$f^{l+1}(a+h) = \frac{m\,(m-1)\,(m-2)\ldots\ldots M}{0} = \infty$$

De plus, il est visible qu'à partir de la dérivée d'ordre $l+1$ toutes les autres dérivées sont infinies, parce que les exposants, à partir de ce terme, ne peuvent cesser d'être négatifs.

3. — En résumé, le développement n'est fautif qu'à partir de la dérivée que l'hypothèse $x = a$ a rendue infinie.

Donc :

1° *La série de Taylor n'est jamais en défaut quand la valeur* a *mise pour* x *ne rend infini aucun terme du développement.*

2° *Si la fonction primitive devient infinie pour* x = a *toutes les dérivées le sont également et la série procède suivant les puissances* négatives *de* h.

3° Si l'une des dérivées devient infinie quand on fait x = a, *toutes les suivantes le deviennent aussi et la série est en défaut à partir de la première dérivée infinie.*

4° La formule du binôme est toujours vraie quel que soit x. *Elle ne peut être en défaut qu'autant qu'on a simultanément* x = o *et* m = — n. (n pouvant être fractionnaire ou entier.)

En effet, d'après les règles ci-dessus, le développement en série de $(x+h)^m$ ne peut être en défaut qu'autant que la fonction primitive ou une quelconque des dérivées le devient pour $x = a$.

Or :

1° La fonction primitive est ici x^m, et par suite, ne peut devenir infinie qu'autant qu'on a simultanément $x = o$ et $m = -n$ ou $-\frac{p}{q}$.

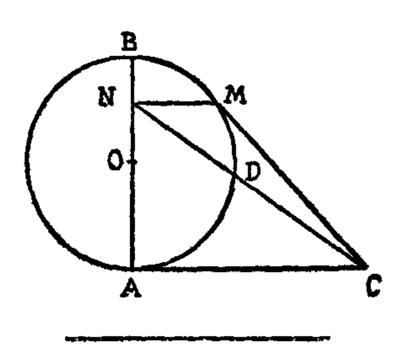
2° La dérivée d'ordre m a pour expression générale un terme de la forme Ax^{m-n}, terme qui ne peut devenir infini que dans les mêmes conditions que x^m.

Mathématiques élémentaires.

QUESTIONS.

1. Partager le nombre 30 en quatre autres, formant une proportion, et tels que la somme de leurs carrés soit 290, et que la somme de leurs cubes fasse 3330.

2. Soit un cercle O et un diamètre AB. Par le point A on mène une tangente AC, et, par un point quelconque C de cette tangente on mène l'autre tangente CM. Démontrer que, si l'on fait tourner la figure autour du diamètre AB, le volume engendré par la portion de plan ACMD comprise entre les deux tangentes et le plus petit des deux arcs qu'elles comprennent, est équivalent au cône engendré par le triangle ACN, N étant la projection de M sur l'axe.



Physique.

QUESTIONS.

1. Une sphère creuse, en argent, pèse vide 726 gr.02, et, pleine

d'eau, 2521 gr.35; sa surface est de 732 cm. q. 63. Quelle est la densité de l'argent?

2. L'enveloppe d'un ballon a pour densité 0,9, et son épaisseur est de 0 mm. 026. Il est rempli d'hydrogène et a un rayon de 2 décimètres. Quelle sera sa force ascensionnelle. Densité de l'hydrogène : 0,0692; poids d'un litre d'air, dans les conditions ordinaires : 1 gr. 29.

RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES.

30. — Traduire l'épigramme de Martial contre les admirateurs enthousiastes de l'antiquité :

Miraris veteres, Vacerra, solos;
Nec laudas nisi mortuos poetas.
Ignoscas, petimus, Vacerra, tanti
Non est ut placeam tibi, perire.
Lib. VIII, *Ep.* 69.

31. — On propose ce problème historique et littéraire : Quelle peut être la date de ces trois distiques dont Boileau semble avoir eu connaissance, et qui ne se trouvent pas cependant dans les éditions de l'*Anthologie*? On demande de plus une traduction en vers latins.

Ἀτρείδης ἔτει ἐν δεκάτῳ μόλις ἔξελε Τροίην.
Εἰν ἐνὶ Ρουπέλλην ἔξελεν οὑμὸς ἄναξ.
Αὐτὰρ ἔτει ὁ μὲν εἴπερ ἀμοιβαδὶς εἰν ἐνὶ Τροίην
Ἔξελε· Ῥουπέλλην δ' ἄτερος ἐν δεκάτῳ·
Οὔτε μέγα Τροίηθεν ἄναξ ἐμὸς, ἔκ τ' ἄρ Ἀτρείδης
Ῥουπέλλης ἂν ἔχοι κῦδος ἀπειρέσιον.

X.

32. — Le P. Bouhours, dans ses *Pensées ingénieuses*, parle du « Lucien de son siècle ». Quel est l'écrivain désigné par cette périphrase?

33. — Comment peut-on traduire la phrase énergique de Salluste : « In maxima fortuna, minima licentia est? »

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, imp. de l'Archevêché, rue Joyeuse, 15.